



La colonisation des milieux humides en Nouvelle-France : le point de vue de l'archéologie

Wetlands Colonization Settlements of New France: Viewpoint of the Archeology

Marcel Moussette

Number 62, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/038120ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/038120ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Moussette, M. (2008). La colonisation des milieux humides en Nouvelle-France : le point de vue de l'archéologie. *Les Cahiers des dix*, (62), 21–59. <https://doi.org/10.7202/038120ar>

Article abstract

By discussing different XVIIth and XVIIIth century wetlands colonization settlements of Acadia, Canada and the Mississippi valley, the author wants to make manifest the subsistence strategies used by the settlers and their relations to these special environments. The choice that was made of these archaeological sites for this study represents as much as possible a range of different wetlands, making possible intersite discussions and comparisons : Bellisle in Acadia, in the salt water marsh of the Atlantic seaboard; Ile aux Oies in Canada, in the brackish water marsh of the middle estuary of the St. Lawrence; La Prairie in Canada, in the flooding plain of the St. Lawrence river; and Cahokia, in the flooding plain of the Mississippi river.

La colonisation des milieux humides en Nouvelle-France : le point de vue de l'archéologie

PAR MARCEL MOUSSETTE

« Les devenirs ne sont pas des phénomènes d'imitation, ni d'assimilation, mais de double capture, d'évolution non parallèle, de noces entre deux règnes. »

Gilles Deleuze¹

Vu mes liens anciens et durables avec les zones humides, ce n'est pas sans hésitations que je me suis engagé dans l'écriture de cet article. J'ai cependant trouvé un certain acquiescement à ma démarche dans les nouvelles approches développées récemment, en particulier celle de l'archéologie explicative (*interpretive archaeology*) qui « vise à abolir la vision linéaire du passé en réunissant dans une unique entreprise les vies des archéologues et celles de ceux qu'ils étu-

* Je tiens à remercier les personnes qui ont contribué à la production de cet article : Gilles Gallichan qui a révisé le texte ; Mariette Montambault qui a fait la mise en page ; Andrée Héroux pour l'infographie ; Clara Marceau pour la dactylographie du texte ; et Marie-Hélène Daviau qui m'a fourni son illustration d'une pipe micmac.

1. GILLES DELEUZE et CLAIRE PARNET, *Dialogues*, Coll. « Champs » n° 343, Paris, Flammarion, 1996, p. 8.

dient »². Dans les propos qui vont suivre, le lecteur retrouvera donc ma vision personnelle, et j'espère, ma passion pour ces environnements tout à fait spéciaux, combinés à la vision de l'archéologue et à son interprétation des vestiges matériels de ceux qui y ont vécu, les ont exploités.

Né à La Prairie, toute mon enfance et la majeure partie de mon adolescence se sont passées dans une maison maintenant démolie dont l'adresse était 38, rue de la Levée. Cette levée de terre, puisque c'en était bien une, avait été construite sur les terres basses du champ communal qui bordait la rive sud du Saint-Laurent, pour permettre l'accès aux abords du fleuve au premier chemin de fer au Canada reliant La Prairie à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1836.

Pour l'enfant que j'étais, ce paysage plat avec ses marécages, la méandreuse rivière Saint-Jacques (la Petite rivière pour les gens de la place), les rives herbeuses du bassin qui constituait un élargissement du fleuve en aval des rapides Lachine, les champs humides souvent envahis par les crues hivernales et printanières, tous lieux de nos pêches et de nos jeux les plus fous, formait un univers familier avec lequel je faisais corps. Et ce n'est que bien plus tard, avec le recul fourni par le départ exigé pour la poursuite de mes études et surtout les mutilations exercées sur l'environnement par la construction des autoroutes et de la Voie maritime du Saint-Laurent, que je commençai à mieux comprendre ce paysage qui continuait à m'habiter. Par exemple, cette fameuse levée sur laquelle circulaient encore locomotives et wagons de marchandises, devait certainement remplir une autre fonction, celle de protéger le village, former un barrage contre l'invasissement des glaces au moment des crues. Fonction d'autant plus évidente que la levée venait rejoindre presque à angle droit un fort rempart de béton longeant la rive du fleuve devant lequel se dressaient quelques pyramides tronquées, aussi en béton, dont le rôle était de briser les grandes plaques de glace emportées par les forts courants du fleuve en crue. Contrairement à ma vision d'enfant, pour lequel les inondations avaient signifié congé d'école, promenade en chaloupe dans les rues du village, ou, si le temps se refroidissait assez, patinage sans limites sur les vastes étendues de champs recouverts de glace, à un certain moment les gens en avaient donc eu assez de ces envahissements du fleuve et avaient décidé de prendre quelques mesures qu'ils croyaient appropriées. Mais cela se passait au XIX^e siècle et, depuis 1667 les habitants du lieu, et bien avant eux des Autochtones, avaient vécu dans l'ancien village, le « Vieux fort », sur une petite élévation d'au plus quelques mètres sur les terres environnantes qui les isolait tant bien que mal

2. JOHN G. EVANS, *Environmental Archaeology and the Social Order*, Londres, Rutledge, 2003, p. 15.

des sautes d'humeur du fleuve. Pour moi, cette constante fidélité au fleuve, malgré les risques qu'elle comportait, signifiait que, en plus des avantages que j'y avais vus enfant, cet environnement humide en comprenait bien d'autres dont la population était consciente.

* * *

En fait, l'occupation humaine des zones humides, que ce soit les marais, marécages ou battures des deltas, estuaires et plaines de débordement des rivières, a souvent été considérée difficile et à risque. En plus du danger d'inondations destructrices, ces endroits à la rencontre de la terre et de l'eau peuvent présenter des difficultés pour la circulation et, souvent mal drainés, on les a considérés insalubres³. Cette dangerosité à première vue évidente aurait eu comme effet que « les historiens placent en général les zones humides en marge de l'ager, du territoire cultivé⁴ ». Mais, si on y regarde de plus près, ces environnements montrent pourtant des avantages évidents⁵. Les terres basses, constamment irriguées et enrichies par l'apport de nouvelles alluvions, peuvent supporter une faune et une flore abondante. On peut y chasser, y pêcher et, une fois bien drainés, les sols fertiles conquis sur l'eau peuvent être cultivés ou servir de pâturage. Il est aussi possible d'y aménager des étangs pour la pisciculture et, en construisant des barrages, créer des réserves d'eau agissant comme force motrice potentielle de moulins.

Ces avantages présentés par les zones humides ont été reconnus depuis longtemps, puisque les archéologues ont identifié des traces d'occupation des marais qui remontent à la période la Tène finale (âge du fer, II^e siècle av. J.-C.) et à l'Antiquité :

Il faut rappeler que les marais ont constitué des prairies naturelles qui ont été exploitées avant le défrichement des terres labourables de pieds de coteaux et la mise en place de prés semés. Pour l'instant, il reste difficile de savoir si ces milieux palustres ont fait l'objet d'une céréaliculture importante dès la Tène finale comme pourrait le suggérer le semis de petits habitats ruraux attribuables à ces périodes. Cependant, il paraît probable de supposer que l'orientation économique de ce

-
3. PHILIPPE LEVEAU, « Revisiter l'espace et le temps dans le delta du Rhône : archéologie et histoire des zones humides et des milieux deltaïques », *Bulletin archéologique de Provence*, Supplément 2, Édition de l'APA, 2004, p. 24 ; NICOLAS BERNIGAUD, « La Verpillère (Isère) et ses conséquences écologiques du Moyen-Âge jusqu'au XIX^e siècle », dans *L'eau comme patrimoine : De la Méditerranée à l'Amérique du Nord*, Ella Hermon (dir.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, p. 95.
 4. PHILIPPE LEVEAU, *op. cit.*, p. 24.
 5. NICOLAS BERNIGAUD, *op. cit.*, p. 93 ; PHILIPPE LEVEAU, *op. cit.*, p. 25.

réseau de petites exploitations rurales a été l'élevage fondé sur l'exploitation de la prairie marécageuse avant la submersion des marais⁶.

En France, les grands défrichements du Moyen Âge s'étendent du X^e siècle au XIII^e siècle⁷. Les colons s'attaquèrent surtout à l'arbre et à la friche des terres drainées, mais aussi à l'eau, c'est-à-dire, aux zones humides qui pouvaient être exploitées.

Tout autre, soumise à beaucoup plus d'aléas encore, fut la conquête des polders de Flandre, des marais de Dol, de Guérante, du Marais Breton, du Marais poitevin, des paluds du bas Languedoc. Vers l'an mil, ne s'y trouvaient que de tout petits groupes humains juchés sur les buttes dominant les boues et qui, par la force des choses, n'étaient guère que pêcheurs et éleveurs⁸.

Ces occupations des zones humides, que l'on peut qualifier d'opportunistes, ont été suivies d'occupations beaucoup plus systématiques qui comprenaient l'endiguement des terres basses pour les soustraire de l'effet de transgressions marines qui se sont produites au X^e siècle et même vers l'an mil⁹. Les grands travaux exigés par la construction des digues et le drainage de ces terres – aussi appelées polders – demandaient nécessairement la collaboration et la coopération de nombreux individus, mais ils avaient aussi comme résultats de fournir des sols d'une très grande productivité à une région surpeuplée, comme la Flandre de cette époque, « qui n'assurait plus qu'à peine la subsistance de ses habitants¹⁰ ».

La conquête des marais littoraux de la Manche et de la Côte atlantique au Moyen Âge a été de moindre envergure que les polders de la Flandre, sur le modèle desquels elle était calquée. Cependant, elle a donné lieu à un schème d'établissement différent, dispersé plutôt que groupé, qui caractérise l'habitat des marais¹¹. Aussi, il convient de noter l'occupation des plaines de débordement, par exemple celle de la Loire, par l'occupation des tertres ou petites élévations et la construction de digues ou levées qui longeaient la rivière¹².

La poussée médiévale de colonisation, de recherche de nouvelles terres, aura donc donné lieu à des occupations d'environnements humides différenciés. Mais, il semble bien que ce phénomène ait plus ou moins suscité l'intérêt des historiens,

6. NICOLAS BERNIGAUD, *op. cit.*, p. 103.

7. GUY FOURQUIN, « Le temps de la croissance », dans *Histoire de la France rurale*, tome 1, Georges Duby et Armand Wallon (dir.), Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 426.

8. GUY FOURQUIN, *op. cit.*, p. 439.

9. *Ibid.*, p. 439-441.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, p. 444.

12. *Ibid.*

comme je l'ai souligné ci-haut. Cette attitude a encore été signalée récemment par Alain Laberge chez les historiens du régime seigneurial en Nouvelle-France :

Au-delà de ces nombreuses références à l'eau comme voie « royale » de communication et de transport, il faut bien admettre le fait que cette ressource et sa gestion ont rarement été l'objet d'une analyse attentive et exhaustive. C'est en tout cas ce que l'on remarque pour le plus gros de la période seigneuriale (1627-1854)¹³.

Ce manque d'intérêt envers l'eau et les zones humides, malgré l'importance – d'ailleurs signalée par Laberge – qu'elles prennent dans les implantations des nouveaux venus européens, a de quoi surprendre. Il correspond sans doute à l'attitude historique, penchée sur sa documentation écrite, qui s'intéresse plutôt aux gestes posés par le pouvoir étatique dans la gestion de ces lieux. À ce regard, on pourrait cependant en opposer un autre en complémentarité, celui de l'archéologue qui, à partir des traces et vestiges matériels mis au jour, reconstitue ces établissements humains dans leur contexte environnemental¹⁴. Et c'est ce second regard qui m'intéresse à prime abord pour mieux connaître ces tentatives de colonisations, celui de l'archéologue qui peut suppléer au « peu de traces [écrites] de la gestion de l'eau au quotidien par la population coloniale laurentienne en général et par les censitaires des seigneuries rurales en particulier¹⁵ ».

Ainsi, en examinant divers établissements de colonisation dans des zones humides de l'Acadie, du Canada et de la vallée du Mississipi aux XVII^e et XVIII^e siècles, je pourrai mieux rendre compte des stratégies de subsistance utilisées par les colons et des relations de ces derniers à ces environnements. Le choix des sites étudiés a été fait de façon à présenter, autant que possible, un éventail de zones humides différentes, menant à des discussions et comparaisons intersites : Belle-Isle en Acadie, dans le marais d'eau salée du littoral atlantique ; l'Île aux Oies au Canada, dans le marais d'eau saumâtre de l'estuaire moyen du Saint-Laurent ; La Prairie au Canada, dans la plaine de débordement du tronçon fluvial du Saint-Laurent ; Cahokia au Pays des Illinois, dans la plaine de débordement du tronçon fluvial du Mississipi. Ces sites, distribués sur un immense territoire, ont été fouillés à divers moments dans le temps par différents archéologues qui avaient en tête des problématiques et des objectifs de recherche non convergents. Par exemple, l'aspect géomorphologique y est souvent peu développé et on ne peut donc parler

13. ALAIN LABERGE, « La gestion de l'eau au Canada sous le régime seigneurial, XVII^e-XIX^e siècle », dans *L'eau comme patrimoine : De la Méditerranée à l'Amérique du Nord*, Ella Hermon (dir.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, p. 187.

14. PHILIPPE LEVEAU, *op. cit.*, p. 25.

15. ALAIN LABERGE, *op. cit.*, p. 189.



Sites et lieux mentionnés. (Infographie : Andrée Héroux).

d'une approche d'archéologie environnementale au plein sens du mot. Ma démarche, plutôt que de s'attacher à l'évolution physique de ces sites, portera surtout sur le mode d'occupation et l'usage qu'on en a fait au plan de la subsistance. Mon étude sera donc plutôt d'ordre paléoéconomique, avec comme objectif principal de mieux comprendre le rapport de ces colons aux zones humides et à l'eau.

Dans le marais d'eau salée de la baie Française

Les premiers établissements ruraux dans la baie Française (baie de Fundy), qui ont donné à l'exploitation de la terre par les Acadiens sa forme distinctive, remontent à 1636, au moment où Charles de Menou d'Aulnay, successeur d'Isaac de Razilly décida de faire de Port-Royal le principal poste de la colonie. Cette décision provoqua un exode important chez les colons, déjà établis à La Hève sur la côte sud de la Nouvelle-France qui déménagèrent à Port-Royal où ils eurent à faire face à un environnement bien différent de celui qu'ils avaient connu précédemment et qui a fait l'objet d'une fascinante étude par J. Sherman Bleakney¹⁶.

Avec son embouchure d'environ 80 km de largeur, la baie Française pourrait pratiquement être qualifiée de golfe. Du côté nord, de grandes rivières, la Sainte-Croix et le fleuve Saint-Jean, s'y déversent. Et, du côté sud, se trouvait l'établissement de Port-Royal étalé depuis l'embouchure de la vallée de la rivière Dauphin (Annapolis) jouissant d'un microclimat plus doux causé par les Montagnes du Nord qui longent le littoral et la protègent ainsi de l'air frais venant de la baie. Le fond de cette grande baie, en fait le côté ouest de l'isthme de Chignectou qui relie la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick actuels, est caractérisé par une avancée de terre à peu près triangulaire dont le cap de Chignectou forme la pointe. Cette protubérance y délimite deux baies secondaires : au nord, la baie de Chignectou ; et au sud, le bassin des Mines.

La configuration spéciale de la topographie de la baie provoque l'étranglement progressif de l'immense masse d'eau déplacée par le phénomène des marées à partir de son embouchure jusqu'aux estuaires des rivières qui se déversent dans les deux baies secondaires qui en forment le fond. Le résultat est que la baie de Fundy est l'endroit où l'on enregistre les plus hautes marées au monde : 8,5 m près de l'embouchure à la hauteur de Port-Royal et 15,4 m dans le bassin des Mines. Il va sans dire que ces grandes et petites marées qui recouvrent et découvrent en alternance de grandes étendues de terres basses marécageuses y apportent

16. J. SHERMAN BLEAKNEY, *Sods, Soil and Spades : The Acadians at Grand Pré and their Dykeland Legacy*, Montréal, McGill Queen's University Press, 2004, 221 p.

et déposent d'énormes quantités de sédiments marins¹⁷. Ces sédiments et la présence périodique de l'eau de mer ont comme effet premier de favoriser la croissance d'herbacées résistantes à un environnement salin, en particulier la spartine étalée (*Spartina patens*) et le jonc de Gérard (*Juncus gerardi*). Grâce à leur système racinaire très serré qui forme un tapis végétal stable, ces plantes retiennent les fins sédiments argileux. Il en résulte donc un substrat végétal argileux fertile, ferme et solide, lequel, contrairement aux sols forestiers des terres hautes, résiste à l'érosion et s'enrichit constamment avec le va-et-vient des marées. Le deuxième effet de cet apport constant de sédiments argileux est qu'il continue à former une pellicule imperméable toujours en renouvellement qui empêche la désintégration du matériel organique enfoui. Le double avantage de cette conservation est le suivant : on n'a qu'à ouvrir le sol avec la charrue, pour que les racines des herbacées exposées à l'air libre commencent à se désintégrer et forment une espèce de compost naturel ; et aussi, ce sol, composé à la fois d'argile et d'un tissu serré de racines de plantes herbacées bien conservées, forme un matériau solide et imperméable qui peut être découpé en blocs et servir à la construction des levées endiguant le marais.

Afin de conquérir sur la mer ce sol prodigieusement riche, fruit d'un processus de formation millénaire, les Acadiens se devaient de l'endiguer. Puisque ce sol subit à la fois, du côté de la mer, les effets répétés de l'eau salée, et du côté de la terre, ceux de l'eau douce de ruissellement, le principe à la base de l'endiguement est double : empêcher l'eau salée des marées de pénétrer dans la partie du marais que l'on se prépare à exploiter ; et permettre aux ruisseaux et rivières qui irriguent cette partie de s'évacuer vers la mer à marée basse. Ceci suppose un système formé de deux ensembles de structures : des digues ou levées qui font remparts à l'eau salée ; et des valves ou soupapes à clapet qui, tout en empêchant l'eau de mer de pénétrer au-delà des digues à marée haute, permettent au surplus d'eau de ruissellement accumulé derrière la digue de s'écouler vers la mer à marée basse. Cette valve à clapet constitue l'« aboiteau » proprement dit, terme qui en est venu avec le temps à prendre un sens plus générique et englobe aussi l'ensemble du système de digues (« les aboiteaux »).

La conquête des marais littoraux se présente donc comme un processus complexe exigeant des savoirs acquis par une longue expérience, impliquant de grandes dépenses d'énergie et fondé sur la coopération entre les membres de la communauté. Dans cette perspective, il est impensable qu'un tel processus ait été réinventé sur place de façon indépendante. C'est aussi l'avis du spécialiste de

17. *Ibid.*, p. 100.

l'archéologie environnementale, Karl W. Butzer¹⁸, qui développe son argumentation en quatre points : la technologie acadienne suit un modèle semblable à celui utilisé au Poitou au Moyen Âge ; certains des premiers colons d'Acadie auraient eu des racines en Aunis et en Saintonge où cette technologie d'endiguement était connue ; des documents écrits de l'époque attestent du rôle actif de Charles de Menou d'Aulnay dans l'établissement de cette technologie ; et enfin, le succès que connut cette technologie dès les débuts de son application milite en faveur d'une technologie toute faite, dont les principes étaient déjà connus, et qui a simplement été transposée dans un nouvel environnement.

Seulement quelques sites ruraux acadiens de la baie Française ont été l'objet de fouilles archéologiques : Belle-Isle, Melanson, Grand-Pré et Beaubassin. Parmi ceux-ci, le site de Belle-Isle situé dans le marais endigué du même nom sur la rivière Dauphin, à huit kilomètres en amont de Port-Royal, est sans nul doute le mieux documenté. Une première fouille systématique y fut effectuée en 1983 par David J. Christianson¹⁹ et les artefacts de céramique et de verre ont été étudiés par Marc Lavoie²⁰ dans un mémoire de maîtrise. Ce dernier devait reprendre les résultats de ces recherches dans sa thèse de doctorat²¹. Enfin, en 2004 et 2005, Lavoie est retourné à Belle-Isle pour y effectuer de nouvelles fouilles²². De ces recherches réalisées d'une façon discontinue sur une durée d'un quart de siècle, commence à émerger une image plus précise du mode de vie et des conditions de vie des agriculteurs acadiens.

L'occupation du marais de Belle-Isle aurait débuté en 1679 et, dès 1688, on y comptait déjà dix maisons, nombre qui avait augmenté du triple au moment de la Déportation en 1755²³. Les habitations pouvaient y être construites en lisière du marais, mais la plupart l'étaient sur des « îles », en fait de petites butes qui

-
18. KARL W. BUTZER, « French Wetland Agriculture in Atlantic Canada and Its European Roots : Different Avenues to Historical Diffusion », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 92, n° 3, p. 451-470.
 19. DAVID CHRISTIANSON, *Bellisle 1983 : Excavations at a Pre-Expulsion Acadian Site, Curatorial Report no 48*, Halifax, Nova Scotia Museum, 1984, 97 p.
 20. MARC LAVOIE, *Bellisle, Nova Scotia, 1680-1755 : Acadian Material Life and Economy, Curatorial Report no 65*, Halifax, Nova Scotia Museum, 1987, 321 p.
 21. MARC LAVOIE, *Les Acadiens et les Planters des Maritimes : Une étude de deux ethnies, de 1680 à 1820*. Thèse de doctorat en archéologie, Québec, Université Laval, 2002, p. 195-231.
 22. MARC LAVOIE, « Un nouveau regard sur le monde acadien avant la Déportation : Archéologie au marais de Belle-Isle, Nouvelle-Écosse », Collection « Hors-série n° 2 », *Archéologiques*, 2008, p. 70-85.
 23. DAVID CHRISTIANSON, *op. cit.*, p. 7 ; MARC LAVOIE, *Bellisle, Nova Scotia...*, *op. cit.*, p. 40-47.

permettaient d'échapper quelque peu à l'inondation, comme cela se faisait déjà en France au Moyen Âge.

La fouille menée par Christianson a permis la découverte de deux maisons, dont seulement une a été fouillée de façon assez extensive pour nous donner une idée juste de l'habitat domestique du marais. Les fondations mises au jour sont faites de quatre à cinq rangs de pierres des champs basaltiques formant un rectangle de 11,5 m sur 7,5 m, à l'extrémité ouest duquel se trouve un grand âtre de cheminée dont les jambages et le contrecœur étaient recouverts de briques. Ce contrecœur ou dos de l'âtre aurait dû être percé d'une petite porte pour donner accès à un four à pain attaché au mur ouest de la maison²⁴. Quant aux murs et à la charpente, l'importante quantité de charbon de bois recouverte sur le site démontre qu'ils étaient faits de bois, sans que l'on puisse déterminer la technique de construction²⁵. L'intérieur de ces murs était recouvert d'une couche composée d'argile et de spartine étalée (*Spartina patens*) sur laquelle on avait appliqué un enduit blanc argileux, bien lissé. Un caveau à légume avait été creusé au centre de la structure²⁶ et devait être accessible par une trappe aménagée dans le plancher dont on n'a pas trouvé de traces. Enfin, la répartition des restes carbonisés de spartine alterniflore (*Spartina alterniflora*) correspond à celle résultant de l'effondrement d'un toit de chaume. De plus, faisant contraste avec ces éléments structuraux dont les matériaux ont été puisés à même l'environnement naturel local, on a aussi mis au jour un important assemblage d'artéfacts immobiliers intégrés à la construction de l'édifice : des clous, crampons et brochettes en fer forgé ; une serrure et deux clefs ; et des tessons de verre à vitre.

À ces vestiges immobiliers était associé un riche assemblage d'artéfacts mobiliers dont nous nous bornerons simplement à énumérer les grandes lignes : des poteries – en terre cuite commune, faïence, grès grossier et fin – servant à la préparation à la consommation et à l'entreposage des aliments, et provenant de France, d'Angleterre, de Nouvelle-Angleterre, d'Allemagne et d'Espagne ; des pipes en terre cuite fine d'Angleterre, de Nouvelle-Angleterre et de fabrication locale ; quelques bouteilles en verre ; des outils servant au travail des textiles, des peaux et du métal ; des instruments liés à l'élevage, la chasse et la pêche ; des pièces de monnaie datant de la fin du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e ; des sceaux de ballots de marchandises ; et quelques objets religieux²⁷.

24. DAVID CHRISTIANSON, *op. cit.*, p. 21.

25. MARC LAVOIE, *Les Acadiens et les Planters...*, *op. cit.*, p. 203.

26. DAVID CHRISTIANSON, *op. cit.*, p. 25.

27. MARC LAVOIE, « Material Culture Analysis », dans *Bellisle 1983 : Excavations at a Pre-Expulsion Acadian Site* ; David Christianson (dir.), Halifax, Nova Scotia Museum, 1984, p. 28-67 ; MARC LAVOIE, *Belle Isle, Nova Scotia...*, *op. cit.*, 321 p.

Quant à l'analyse des restes fauniques, elle a révélé la présence de quatre taxons domestiques et six taxons sauvages²⁸. Les taxons domestiques sont le bœuf (*Bos taurus*), le cochon (*Sus scrofa*), le mouton (*Ovis aries*) et le poulet (*Gallus gallus*) ; et les taxons sauvages, le renard (*Vulpes vulpes*), le lièvre (*Lepus americanus*), le canard chipeau (*Anas strepera*), le canard pilet (*Anas acuta*) et la tourte (*Ectopistes migratorius*). Des 349 restes osseux identifiés, seulement 11 appartiennent à des taxons sauvages, soit 3,15 %. Cette prédominance des taxons domestiques se manifeste aussi dans l'étroitesse de la niche écologique exploitée, un rapport taxons domestiques/taxons sauvages de 4/6 ou 0,66, tout à fait du même ordre que celui calculé pour les militaires français de la casemate Saint-Louis à la citadelle de la ville de Québec²⁹. Ceci est bien surprenant quand on sait que les marais littoraux sont reconnus pour la richesse de leur faune³⁰.

Déjà, à partir de la fouille de Christianson au marais de Belle-Isle en 1984 et des études de la culture matérielle qui ont été effectuées, nous pouvons dresser un certain portrait des conditions de vie et du mode de vie de ses habitants. Aborder la question des conditions de vie des gens, c'est avant tout s'intéresser à leur qualité de vie, leur existence selon un spectre qui va de la précarité à l'aisance. Dans ce cas-ci, je me limiterai à tenir compte des témoignages fournis par les assemblages archéologiques. Disons tout d'abord que, en dépit de l'utilisation systématique de matériaux acquis de l'environnement immédiat du marais, la maison étudiée avec sa spaciosité relativement importante pour le lieu et l'époque, son âtre et son four à pain, de même que la quincaillerie d'architecture en métal trouvée en assez grande quantité et le verre à vitre garnissant ses fenêtres, devait abriter une maisonnée vivant dans une certaine aisance. Cette qualité de vie s'exprime aussi à travers la consommation des viandes d'animaux domestiques et de pain que l'on faisait cuire dans l'âtre. Et, on la perçoit encore mieux à travers les céramiques importées, surtout celles qui se distinguent par leur décoration ou le raffinement de leur pâte, comme les faïences, les grès rhénans et les grès salins fins qui expriment un certain souci du paraître dans un environnement où la vie quotidienne ne devait pas toujours être facile.

28. LESLIE STILL, « Analysis of Faunal Remains from the Bellisle Site, Nova Scotia », dans *Bellisle 1983 : Excavations at a Pre-Expulsion Acadian Site*, David Christianson (dir.), Halifax, Nova Scotia Museum, 1984, p. 79-97.

29. DARLENE BALKWILL et STEPHEN L. CUMBAA, « Encore du porc et du bœuf salé ? Le régime alimentaire des soldats français et britanniques de la casemate du bastion Saint-Louis, à Québec », *Bulletin de Recherches*, no 252, Ottawa, Parcs Canada, 1987, p. 7.

30. LESLIE STILL, *op. cit.*, p. 87.

Quand nous abordons la question du mode de vie, il nous faut de toute nécessité élargir l'espace domestique au-delà de la maison et y inclure le marais endigué. En effet, c'est dans cet espace acquis sur la mer et maintenu au prix de durs et constants labeurs grâce à la coopération des membres de la communauté que l'on peut pratiquer l'élevage du bétail, la culture des céréales et des légumes – les fouilles récentes de Lavoie³¹ à Belle-Isle ont révélé la présence de graines de blé et de choux –, l'acquisition de matériaux de construction, un peu de chasse à la sauvagine et la pêche. Il ressort de l'analyse faunique qu'on y vivait un mode de vie paysan :

[...] Pour conclure, à la question à savoir si les familles de Belle-Isle dépendaient plus des animaux domestiques que des animaux sauvages on peut facilement répondre par les résultats de l'analyse faunique qui témoignent de l'usage prépondérant des espèces domestiquées. Vendant apparemment les meilleures coupes, on vivait d'abord des restes des carcasses. Leur régime de bœuf, de porc et de mouton aurait été varié par d'occasionnels repas de gibier ou de poisson.

Alors que la morue était presque certainement achetée, le bar rayé et d'autres animaux auraient été acquis localement. Il est facile d'imaginer l'agriculteur acadien dur au labeur prendre une rare journée de congé pour chasser et pêcher en compagnie de ses fils. Il est également plausible de l'imaginer dans l'obligation de tirer sur le renard dans le poulailler, le lièvre dans le jardin, ou l'ours dans la talle de petits fruits, protégeant ainsi ses intérêts en même temps que fournissant un changement bienvenu dans le menu familial³².

Cette utilisation des ressources locales, centrée sur les activités agricoles, était complétée par un ensemble d'activités domestiques dont les traces se retrouvent dans les vestiges matériels associés à la maison : le filage de la laine (volant de quenouille), la couture et le travail des textiles (ciseaux, aiguilles, épingles, alènes), la fabrication de pierres à fusil (éclats et rognons de silex européen) et de balles de mousquet (coulures de plomb). Paradoxalement, ces traces d'activités, dont on pourrait dire qu'elles sont d'esprit autarcique, sont associées à d'autres qui témoignent d'activités commerciales, donc d'activités ouvertes sur le monde extérieur. L'importance du bétail dans les restes fauniques, plus de 95 %, est bien en accord avec les surplus de production déduits des documents écrits, qui ont fait l'objet d'un commerce clandestin avec la Nouvelle-Angleterre³³. De ces échanges com-

31. MARC LAVOIE, « Un nouveau regard... », *loc.cit.*

32. LESLIE STILL, *op. cit.*, p. 87.

33. ANDREW HILL CLARK, *Acadia : The Geography of Early Nova Scotia to 1760*, Madison, The University of Wisconsin Press, p. 175-176.

merciaux proviennent sans doute ces poteries d'Angleterre, de Nouvelle-Angleterre et même d'Allemagne qui occupent une place significative dans l'assemblage d'artéfacts et lui confèrent son faciès particulier. La découverte d'un certain nombre de pièces de monnaie, cinq en tout (trois françaises, une espagnole et une anglaise), de trois sceaux à ballots de marchandises et de deux jetons à compter pourrait être liée au commerce, hypothèse qui va tout à fait dans le sens de celle récemment avancée par Marc Lavoie qui relie l'occupation de cette maison au marchand Guillaume Blanchard qui y aurait vécu de 1672 à 1716³⁴. De plus, il est possible de faire la démonstration par la négative que la présence de seulement deux animaux à fourrure dans l'assemblage faunique confirme le peu d'intérêt de ces paysans acadiens de la baie Française pour la traite des fourrures :

En dépit de la valeur monétaire des peaux de renard et d'ours, la pauvreté des vestiges mis au jour suggère que les habitants de Belle-Isle n'ont pas joué un rôle reconnaissable dans la traite des fourrures et qu'ils étaient vraisemblablement trop occupés par leur bétail en toutes saisons pour passer du temps à trapper pour des fourrures. Comme on l'a dit dans la section précédente, la présence de ces mammifères peut probablement être attribuée à des excursions de chasse ou autres raisons opportunistes³⁵.

Le fait que l'assemblage d'artéfacts ne renferme que quelques objets qui pourraient être considérés comme du matériel de traite va dans le même sens que l'énoncé de Still. Et on peut ajouter qu'à l'énergie dépensée pour l'élevage et les autres activités agricoles devait s'ajouter une autre dépense significative, sinon aussi grande, pour la construction de nouveaux aboiteaux ou le maintien en bon état des aboiteaux déjà existants. Ce qui m'amène à dire que, en fin de compte, le mode de vie de ces agriculteurs était fondamentalement façonné par le marais endigué de Belle-Isle, un espace rural qu'ils avaient eux-mêmes créé.

Dans le marais d'eau saumâtre de l'estuaire moyen du Saint-Laurent

L'île aux Oies est située en plein fleuve Saint-Laurent, à environ 5 km de sa rive sud, à 80 km en aval de Québec. L'île elle-même s'étend sur 9 km de longueur et elle est reliée par ses battures à l'Île aux Grues, les deux îles formant un ensemble de 18,5 km. Elles constituent ainsi les principales terres de l'archipel de l'Isle-aux-Grues comprenant une vingtaine d'îles et d'îlots. Localisées dans l'estuaire moyen du fleuve, ces îles se trouvent à la rencontre de l'eau douce et de

34. MARC LAVOIE, « Material culture analysis... », *loc. cit.* p. 54-55 ; MARC LAVOIE, « Un nouveau regard... », *loc. cit.*, p. 79, 84.

35. LESLIE STILL, *op. cit.*, p. 90.

l'eau salée. Les grandes marées peuvent y atteindre 6,6 m et expliquent bien l'invasion des terres basses par l'environnement aquatique. C'est aussi dans ce secteur du fleuve que sont déposées d'énormes quantités de matières en suspension transportées par ses eaux.

L'occupation de l'île par des colons français remonte à 1645, alors que le gouverneur Montmagny, qui allait devenir seigneur du lieu, y envoya des engagés pour construire un premier établissement. Dès l'année suivante une première famille de fermiers, les Boissel-Éripert, s'y installe pour exploiter les ressources de l'île, y cultiver et faire de l'élevage. Ils sont bientôt suivis d'une deuxième famille, les Macard-Couillard. Quelques années plus tard, en 1649, sans doute à cause de la menace iroquoise qui pèse sur la vallée Saint-Laurent, Jacques Boissel quitte l'île pour s'installer plus près de Québec. Mais, il semble bien que Nicolas Macard et sa femme, Marguerite Couillard, de même que leurs enfants, y demeurent jusqu'à ce qu'ils soient rejoints, au printemps de 1655 par le nouveau propriétaire de la seigneurie, Jean-Jacques Moyen et sa conjointe Élisabeth Lebrest, leurs deux filles et leur fils. Le séjour des nouveaux venus sur l'île ne fut pas bien long, puisque dès le dimanche de la Pentecôte de la même année, le couple Moyen-Lebrest fut massacré et leurs trois enfants et deux filles du couple Macard-Couillard furent enlevés par un parti d'Iroquois de la nation des Agniers. À cette occasion, l'établissement fut détruit et, sans doute par crainte d'une nouvelle attaque, l'île fut évacuée de ses quelques habitants, ce qu'il restait de la famille Macard-Couillard.

C'est donc cette première occupation assez bien documentée qui m'a intéressé au moment où j'ai entrepris en 1987 des fouilles qui devaient durer une dizaine de campagnes en deux points précis de l'île : l'un sur la Petite île aux Oies, le manoir de Bécard de Granville ; et l'autre sur le rocher de la Chapelle de la Grosse île aux Oies³⁶. En fait, c'est sur le rocher de la Chapelle qu'ont été mis au jour des vestiges architecturaux anciens et des assemblages d'artéfacts et d'écofacts qui sont vraisemblablement liés à cette première tentative de colonisation. Ces dépôts se trouvent sur les vestiges d'occupations protohistoriques et paléohistoriques eux-mêmes déposés sur une couche de gravier jaunâtre ou gris qui recouvre en partie l'affleurement rocheux de la période ordovicienne qui constitue le

36. HÉLÈNE CÔTÉ, *L'archéologie de la Nouvelle Ferme et la construction identitaire des Canadiens de la vallée du Saint-Laurent*, Collection « Mémoires de recherche » n° 2, Archéologiques, 2005, 198 p. ; MARCEL MOUSSETTE, « Entre la terre et l'eau : les colons de l'Île aux Oies au XVII^e siècle », dans *L'eau comme patrimoine : De la Méditerranée à l'Amérique du Nord*, Ella Hermon (dir.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, p. 285-300.

rocher de la Chapelle. Ce gravier est associé à un lambeau de terrasse du stade métris, marqué par une transgression mineure d'environ 2 m du niveau marin qui se serait produite entre 2500 et 1500 A.A.³⁷. Au pied de cette couche de dépôts de matériel de plage, on trouve des dépôts d'argile limoneuse et de limon sableux qui constituent le schorre, cet étage supérieur du littoral qui n'est recouvert que par les grandes marées. La prairie humide y est dominée par les graminoides et les herbacées et, un peu plus haut, le marécage, caractérisé par la présence d'arbustes et d'arbres, l'érablière et la sapinière à bouleau jaune, dans sa partie haute. Une micro-falaise sépare cette prairie humide de l'étage moyen ou marais à scirpes (*Scirpus americanus*) qui se transforme graduellement, à l'étage inférieur, en une vasière dénudée dépourvue de végétation (ou slikke) sous l'action constante des marées. Le rocher de la Chapelle se trouve donc dans un environnement humide étagé qui possède toutes les caractéristiques du marais d'eau saumâtre et qui offre de multiples possibilités tant à la flore et à la faune qu'aux humains qui le colonisent : la productivité du scirpe dans l'eau saumâtre du marais qui soutient une faune importante ; la récolte possible des graminoides et des herbacées dans la prairie humide, le chaume qui sert à couvrir les toits et le foin de grève qui sert de fourrage au bétail ; la possibilité de cultiver des céréales, avoine ou blé, sur les portions plus hautes des prairies ; et l'exploitation de la forêt mixte de feuillus et de résineux comme source de bois de chauffage et de construction.

L'estuaire moyen peut être vu comme un environnement à risque, instable et présentant des conditions adverses au développement optimal de certaines espèces : salinité trop élevée ou trop basse de l'eau ; changements trop rapides des conditions physico-chimiques de l'eau ; grandes quantités de sédiments ; abrasion des berges par les glaces ; écoulement continu des eaux vers l'aval. L'effet principal de ces conditions va être que les habitats diversifiés et changeants de l'eau douce à l'eau salée vont être dominés par quelques espèces : le scirpe dans le marais saumâtre ; les espèces de poissons anadromes – surtout l'éperlan (*Osmerus mordax*) et le poulamon (*Microgadus tomcod*), une espèce catadrome (*Anguilla rostrata*) et les oies et canards, en particulier, la Grande oie blanche (*Chen caelurescens*) qui, lors de leur passage, profitent des ressources offertes par le milieu. Il faut dire que, malgré cette espèce d'instabilité qui les caractérise, les marais littoraux montrent un des plus hauts taux de productivité parmi les écosystèmes généralisés dans le monde³⁸. En ce qui concerne plus spécifiquement l'île aux Oies, située dans un

37. JEAN-CLAUDE DIONNE, « La mer de Goldthwaite au Québec », *Géographie physique quaternaire*, vol. 31, n^{os} 1-2, 1977, p. 61-80.

38. MATTHEW G. HATVANY, *Marshlands : Four Centuries of Environmental Change on the Shores of the Saint Lawrence*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 184 p.

secteur du fleuve à faible salinité, elle apparaît comme un des milieux les plus productifs du système du Saint-Laurent³⁹.

Le contexte euroaméricain le plus ancien mis au jour sur le rocher de la Chapelle occupe une position stratégique qui permettait à ses habitants de surveiller le trafic maritime tant dans le chenal du sud que dans le chenal du nord, de même que les prairies hautes et basses de l'île. Des avantages non négligeables pour ces premiers colons, si on pense que le poste de Québec venait à peine de se remettre de sa quasi destruction par les frères Kirke et 1632 et que la menace iroquoise était encore bien présente. La structure d'habitation principale de cet établissement est un édifice construit en deux parties à peu près égales de forme rectangulaire, d'une longueur totale d'environ 4 m sur 10, d'orientation NNO-SSE, et faisant angle droit avec le pan sud d'un enclos palissadé que nous décrivons plus loin. La salle commune, en fait la partie nord de l'édifice, où vivait la maisonnée était chauffée par un grand âtre construit à son extrémité sud. Au fond de l'âtre devait s'ouvrir la porte d'un four à pain en forme de fer à cheval construit à l'arrière du foyer, à la manière de celui mis au jour lors de la fouille de la maison de Guillaume Blanchard à Belle-Isle. Quant à la partie sud de cette mesure qui comprenait aussi le four à pain, elle aurait pu loger le cheptel réduit d'un colon à son premier établissement sur l'île. Nous serions donc ici en présence d'une de ces maisons-bloc, abritant à la fois humains et animaux sous un même toit. Son plan correspond très exactement à un type architectural retrouvé dans le marais de Monts, en Vendée, la « bourrine » qui intègre aussi des matériaux d'origine locale comme la pierre, l'argile, le bois et le chaume⁴⁰.

À son extrémité sud, cette maison s'aboute à angle droit au pan sud d'un enclos palissadé où elle se termine en pointe de façon à constituer un redan grossier dont la fonction était de couvrir de chaque côté le mur de bois contre les attaques d'éventuels agresseurs. Le pan sud de cette muraille a été mis au jour sur une longueur de 20 m et j'ai pu estimer, d'après la topographie du Rocher, qu'elle devait constituer tout au plus un rectangle de 15 m sur 60 m. En plus de la « bourrine », cet enclos devait contenir deux autres édifices dont la présence demeure conjecturale : un édifice représenté par seulement quelques traces de pieux en terre à partir desquels j'ai déduit un rectangle de 15 m sur 5 m, lequel

39. MARC GAGNON, *Bilan régional, Rive sud de l'estuaire moyen du Saint-Laurent : Zones d'intervention prioritaire 15, 16 et 17*, Montréal, Environnement Canada, région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent, 1998, p. x.

40. SUZANNE JEAN, *L'architecture française : Poitou, pays charentais*, Paris, Berger-Levrault, 1981, 297 p.

j'ai interprété comme étant possiblement une grange à cause de ses dimensions qui correspondent aux bâtiments de ce type sur l'île d'Orléans au XVII^e siècle⁴¹ ; un petit édifice, aussi représenté par quelques pieux, dont j'ai déduit un rectangle de 3 m sur 5 m, auxquels étaient associés de nombreuses plaques de mortier portant des empreintes de pieux et des artefacts domestiques qui font penser que cette structure aurait pu servir d'habitation.

La culture matérielle mise au jour en relation avec cette occupation nous a révélé un mode de vie rustique fondé sur les ressources de l'estuaire moyen. Ainsi, la seule partie de meuble identifiée avec certitude est la serrure d'un coffre, le type de meuble le plus important pour un premier établissement, lequel, en plus de contenir les effets personnels des colons, pouvait servir de siège ou même de table. Cette absence de spécialisation est aussi présente dans les contenants en céramique, la plupart en terre cuite commune glaçurée, où la forme dominante est la jatte ou terrine qui aurait pu servir à décanter la crème du lait, à mélanger les différents ingrédients du repas et aussi être utilisée comme plat commun. Ces aliments étaient cuits dans le vaste âtre du foyer dans des pots en terre cuite ou des marmites de fonte et de cuivre. L'assemblage est dépourvu d'assiettes et de fourchettes. Quant au coffre à outil, il en reste bien peu : une lame de couteau pliant à pointe rabattue, servant à habiller les animaux à viande ou à découper les peaux⁴² ; une paire de ciseaux, à mettre en relation avec les activités de couture ; une lime pour travailler le métal ; une faux et une faucille pour couper le foin et des céréales, des activités à mettre en relation avec la présence de bovins et la cuisson du pain dans le four à cet effet. À ces traces d'exploitation de la terre s'en joignent d'autres associées à l'exploitation de la faune terrestre et aquatique : des pièces et accessoires de fusil qui auraient pu servir à la chasse et à se protéger des Iroquois ; un hameçon et deux tiges de fer à pointe effilée, probablement les pointes d'un dard ou fouène pour la pêche directe⁴³.

Ces dernières activités nous amènent à parler des vestiges fauniques associés à cette occupation⁴⁴. Les poissons présentent un assemblage mixte de taxons d'eau

41. BERNARD AUDET, *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 271 p.

42. MARCEL MOUSSETTE, « Des couteaux pour la traite des fourrures », *Revue d'histoire de la culture matérielle*, n° 51, p. 3-15.

43. MARCEL MOUSSETTE, *La pêche sur le Saint-Laurent : Répertoire des méthodes et des engins de capture*, Montréal, Boréal, 1979 212 p.

44. OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL, *Étude zooarchéologique des vestiges osseux provenant des sites CjEd-9 et CgEo-2, Île aux Oies, Rapport 130*, Montréal, Université de Montréal, 1994, 27 p. ; OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL, *Étude zooarchéologique des restes osseux du site CgEo-2, Rocher de la Chapelle, l'Île aux Oies, Rapport 164*, Montréal, Université de Montréal, 1997, 38 p.

douce et de taxons anadromes qui témoignent bien de cet environnement spécial que forme l'estuaire moyen. Cette impression est renforcée par la présence de quelques os de phoques, probablement des restes d'expéditions de chasse sur les Battures-à-loups-marins situées en aval. Poursuivant avec l'environnement aquatique, l'assemblage des oiseaux est dominé par les oies et les canards barboteurs ou plongeurs auxquels s'ajoutent quelques ossements de sauvagine. Quant aux oiseaux terrestres, ils sont dominés par une autre espèce migratrice, la tourte (*Ectopistes migratorius*) maintenant disparue. D'autres espèces d'oiseaux, de proie et des corvidés, sont aussi présentes ; il se peut qu'elles aient été chassées comme espèces nuisibles aux champs en culture ou pour leur plumage qui était recherché. En ce qui concerne les mammifères, si on en exclut ceux des souris et des campagnols dont l'abondance s'explique par le fait qu'ils proviendraient de boulettes régurgitées par les rapaces, ce sont les ossements de bœuf et de porc, donc des animaux domestiques, qui dominent. Ceci n'est pas surprenant, puisque la fonction agricole de l'établissement est bien démontrée tant par les restes matériels mis au jour que par les documents d'époque qui mentionnent la présence de bovins de travail et de vaches laitières⁴⁵. Une autre source de viande significative était l'original (*Alces alces*) que les insulaires devaient sans doute chasser sur la terre ferme dans la forêt qui couvrait alors la Côte-du-Sud. Maintenant, si l'on prend l'ensemble de l'assemblage faunique et que l'on considère le nombre de taxons d'animaux domestiques par rapport aux sauvages (D/S), on en compte 4 contre 22, soit un rapport égal à 0,18 qui se compare bien à d'autres contextes de postes avancés du XVII^e siècle : le fort Ville-Marie à Montréal (0,20), les première et deuxième habitations de Champlain à Québec (0,24 et 0,22) et les forts de bois de Chambly (0,12 et 0,13). Même si en nombre absolu de fragments les assemblages sont dominés par deux gros mammifères domestiques, le bœuf et le cochon, qui ont dû certainement fournir la plus grande partie des viandes consommées⁴⁶, le nombre et la diversité des taxons sauvages présents parmi les restes fauniques témoignent de l'importance que, déjà à cette époque, on donnait à l'exploitation de ce riche environnement naturel. Il n'y a aucun doute, on pêche et on chasse aussi à l'île aux Oies. Et on y consomme des viandes sauvages, ce qui constitue aussi une façon de s'approprier ce nouvel environnement.

45. ANQQ, Gref Tronquet, 26 septembre 1646 et 28 juillet 1647.

46. HÉLÈNE CÔTÉ, *op. cit.*, p. 83.

Dans les terres basses de la plaine de Montréal

La seigneurie de La Prairie a été concédée aux Jésuites en 1647, mais ce n'est qu'en 1667, peu de temps après la paix conclue avec les Iroquois suite à l'expédition menée contre ces derniers par le régiment de Carignan, qu'ils s'y sont installés pour y mettre sur pied une réduction accueillant les Amérindiens convertis et y concéder des terres pour les colons. Située sur la rive gauche d'un élargissement du fleuve Saint-Laurent, le bassin de La Prairie formant une espèce de lac de l'autre côté duquel se trouvait l'île de Montréal et le poste de Ville-Marie fondé en 1642 par Maisonneuve, la mission Saint-François-Xavier-des-Prés (en iroquois Kentaké, signifiant « À la prairie »), constituait un avant-poste de la présence française durant ces années troublées de la deuxième demie du XVII^e siècle. Et on peut dire que la présence simultanée de Français et d'Amérindiens sur un territoire considéré comme extrêmement dangereux pour les Européens, puisque les Iroquois avaient l'habitude de s'y retirer après avoir perpétré leurs raids sur Montréal, devait revêtir un caractère assez particulier.

Même si on a relaté qu'un groupe de Français passa un premier hiver cabané avec un groupe d'Onneiouts⁴⁷, l'histoire de chacun des groupes, colons et autochtones, suivit très tôt des trajectoires indépendantes : chaque communauté se voyant attribuer son propre village par les seigneurs jésuites. La raison invoquée par les missionnaires était qu'ils voulaient soustraire les Amérindiens à l'influence nocive des Français, en particulier la consommation d'alcool. La communauté autochtone, bien vite dominée par des Agniers convertis, progressa rapidement en nombre. Des cinq cabanes mentionnées en 1670, on passe à vingt en 1676⁴⁸, au moment où la réduction déménage au pied du Sault-Saint-Louis (en Iroquois Kahnawaké, signifiant « Au pied du rapide »), sans doute à cause de l'épuisement des terres à Kentaké. En 1698, quelques années après un dernier déménagement qui amena la mission à l'endroit qu'elle occupe actuellement, la population de la réduction s'élevait à 790⁴⁹. Quant au village français, il comptait onze emplacements concédés en 1679 et, de 1673 à 1699, sa population tripla, passant de 99 à 321 habitants⁵⁰. Cependant, comme les raids des Iroquois et de leurs alliés de

47. YVON LACROIX, *Les origines de La Prairie (1667-1697)*, Cahiers d'histoire des Jésuites, n° 4, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1981, p. 16-17.

48. *Ibid.*, p. 21.

49. *Ibid.*, p. 38.

50. LOUIS LAVALLÉE, *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760 : Étude d'histoire sociale*, Montréal, McGill Queen's University Press, 1992, p. 36 ; YVON LACROIX, *op. cit.*, p. 66.

Nouvelle-Angleterre perduraient et menaçaient le village français, on décida, au milieu des années 1680, de l'entourer d'une palissade :

Le gouverneur La Barre désignait La Prairie comme « la frontière des Anglais et des Iroquois ». Son successeur, Denonville, juge urgente, à la suite d'une visite des établissements les plus menacés, la fortification du village. En 1686, il confie au Sieur Robert de Villeneuve la préparation de plans pour entourer le bourg d'une enceinte fortifiée. Gédéon de Catalogne se charge de l'œuvre au retour de l'expédition contre les Agniers à l'été de 1687. Le travail consiste à entourer le village d'une palissade en pieux debout de sorte que les habitants aussi bien que les bestiaux puissent y trouver refuge⁵¹.

La construction de cet ouvrage défensif fut opportune, puisqu'en 1690 et en 1691, La Prairie fut la cible de deux attaques importantes de la part des Iroquois⁵². En fait, ce n'est qu'après la Grande Paix de Montréal, en 1701, que les colons purent envisager de vivre une vie normale.

Les contextes archéologiques qui nous intéressent sont donc ceux des deuxième et troisième quarts du XVII^e siècle, cette période troublée qui a vu l'installation des premiers colons sur le sol de La Prairie. Comme le Vieux-La Prairie est classé arrondissement historique et qu'on y a effectué de nombreuses interventions archéologiques, une vingtaine jusqu'à maintenant, je me limiterai, dans les limites imposées par cet article, à analyser en détail quelques contextes significatifs de cette époque mis au jour par les étudiants du chantier-école de l'Université Laval en 2000 et 2001⁵³. Mais auparavant, il nous faut décrire le milieu naturel dans lequel ces colons se sont établis.

La ville de La Prairie se trouve en plein dans le secteur qui marque le troisième et dernier stade de l'épisode fluvial au cours duquel s'est progressivement faite la régression des eaux du lac d'eau douce à Lampsilis formé entre 10 000 et 9 500 A.A. par la fermeture du détroit de Québec qui coupait ainsi la mer de Champlain de son approvisionnement en eau salée. Ce stade fluvial, dit de Saint-Barthélemi, a connu un événement majeur dans la région de La Prairie : l'ouverture par le fleuve Saint-Laurent d'un chenal reliant le bassin de La Prairie

51. YVON LACROIX, *op. cit.*, p. 68.

52. *Ibid.*, p. 62-63.

53. ISABELLE HADE, « Le site BiFi-23 à La Prairie : Rapport préliminaire de l'intervention archéologique de l'an 2000 sur l'opération 2 », dans *Le Vieux La Prairie, site BiFi-23 : Fouilles archéologiques de l'an 2000*, Isabelle Hade, et Josianne Jacob, Québec, Célac, Université Laval, 2002, 58 p. ; HÉLÈNE CÔTÉ, *Paléohistoire, Moyen Âge et modernité : Résultats de l'intervention archéologique de 2001 sur les sites BiFi-23 et BiFi-12 à La Prairie*, Québec, Célac, Université Laval, 2003, 115 p.

à celui de Chambly sur la rivière Richelieu. C'est donc dire que La Prairie se situe sur des terres basses, parmi les dernières à être exondées dans la plaine de Montréal⁵⁴. De fait, pour échapper tant soit peu aux eaux du fleuve, les nouveaux venus européens, comme l'avaient fait avant eux les Autochtones, ont dû s'établir sur de petites terrasses ou buttes sableuses :

Un examen plus détaillé, à l'aide des cartes topographiques à l'échelle, permet de distinguer actuellement au niveau micro-topographique, deux niveaux de terrasses : une première de très faible superficie, est située à la cote d'altitude 16,00 m A.N.M.M. [Au-dessus du niveau moyen de la mer]. Sur cette petite terrasse se trouve actuellement l'église, le presbytère et deux petites zones près des intersections [des rues] Sainte-Anne/Saint-Jean et Saint-Ignace/Saint-Jean. Ce niveau est le plus élevé du secteur. Quant au deuxième niveau de terrasse qui est environ le double de la superficie de la première, la cote d'élévation se situe vers 15,00 m A.N.M.M. Ce deuxième niveau est localisé en périphérie sud-ouest de l'église et de l'arrondissement historique. Nous verrons que cette topographie semble avoir influencé l'occupation du secteur⁵⁵.

Quand on sait que la crue centenaire estimée pour ce secteur se situe à 13,85 m A.N.M.M.⁵⁶, ces terrasses marines offraient une bien faible protection à leurs occupants. Et l'histoire de La Prairie conserve en mémoire les nombreuses crues de l'hiver et du printemps :

Non seulement le village était-il inondé, mais les terres des cultivateurs l'étaient également. Pour éviter les inconvénients majeurs et les surprises fâcheuses, les habitants élevaient des buttes de terre, lesquelles servaient de « campement temporaire » jusqu'à ce que l'habitation redevienne habitable. Afin d'éviter que le flot lève la maison, il était pratique courante d'ouvrir la porte de la cave⁵⁷.

Les sols de la région de La Prairie sont donc généralement des sols hydromorphes, c'est-à-dire des sols « dont la genèse est dominée par un excès d'eau »⁵⁸. Plus précisément, on les classe dans la catégorie des gleysols humiques orthiques⁵⁹. Ces

54. ARKÉOS, *Arrondissement historique du Vieux La Prairie, Plan de gestion des ressources archéologiques, Phase 1 : mise à jour de l'étude de potentiel et évaluation du site BiFi-15*, vol. 1 : Rapport, Montréal, Arkéos, 1997, p. 27-29.

55. *Ibid.*, p. 33.

56. *Ibid.*

57. NATALIE BATTERSHILL, « La Prairie et son fleuve », dans *La Prairie : Images d'hier*, Gaétan Bourdages (dir.), La Prairie, 1992, p. 67.

58. GEORGES AUBERT et JEAN BOULAIN, *La pédologie*, Coll. « Que sais-je », n° 352, Paris, Les Presses universitaires de France, 1967, p. 88-92.

59. *Arkéos, op. cit.*, p. 34.

sols limono-argileux, bien que présentant de sérieuses contraintes à cause de leur drainage imparfait, sont de très bonne qualité⁶⁰. Jusqu'à l'urbanisation récente, on y faisait surtout la culture du foin et la culture maraîchère⁶¹. Il ne fait pas de doute que la fertilité de ces sols, liée à l'existence d'une prairie naturelle qui ne demandait pas de défrichements, a vite été reconnue par les colons, si on en croit cette description du paysage de La Prairie en 1670-1671 :

Elle [la mission Saint-François-Xavier-des-Prés] est située sur une plaine qui est eslevée comme une petite montagne, à l'entrée d'une vaste prairie appelée communément la prairie de la Magdeleine, qui est arrosée par divers contours d'une petite riviere fort agreable, et abondante en toutes sortes de poissons. Une lieuë plus haut est la décharge du Sault Saint Louys [rapides Lachine], d'où se forme un beau bassin de plus d'une lieuë de large, terminé du costé du Nord, de l'Isle saint Paul [île des Sœurs] ; du costé du Sud, il fait comme un demy cercle, le long de ladite prairie, dans l'estenduë des deux lieuës qui bornent cette habitation en descendant vers l'Isle sainte Helene. On y compte près de soixante habitants. La terre y est des plus fertiles de ce païs, fort propre pour nourrir quantité de bestiaux et pour produire quantité de grains⁶².

À cette fertilité du sol s'ajoute une grande fertilité des eaux. Un inventaire rapide du tronçon fluvial du Saint-Laurent en 1945, donc avant la construction de la Voie maritime, a permis d'y identifier la présence de quelque 70 espèces de poissons⁶³. Ceci est aussi vrai pour les eaux de la plaine de Montréal :

Les eaux qui baignent l'archipel d'Hochelaga représentent un territoire poissonneux d'une grande étendue et d'une haute importance. Quelques espèces, par exemple les carpes, l'esturgeon, la barbotte, l'anguille y font l'objet d'une pêche commerciale active. D'autres comme l'achigan, le doré, le maskinongé, la perchaude, les crapets, sont recherchés pour leurs attraits sportifs et la qualité de leur chair. Parmi les petites formes elles-mêmes, cyprins, mulets, dards, plusieurs sont utilisées comme appâts et donnent lieu à un négoce de plus en plus répandu⁶⁴.

60. ROLLAND MARCOUX, *Étude pédologique des Îles d'Orléans, aux Coudres et aux Grues*, Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1981, p. 56 ; RAOUL BLANCHARD, *L'ouest du Canada français : tome premier, Montréal et sa région*, Montréal, Beauchemin, 1953, p. 56.

61. RAOUL BLANCHARD, *op. cit.*, p. 105-114.

62. CLAUDE D'ABLON, « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, des années 1670 et 1671 », dans *Relations des Jésuites, 1666-1672*, tome 6, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 12-13.

63. GEORGES PRÉFONTAINE, « Étude biologique des eaux de la plaine de Montréal », *Travaux de l'Institut de biologie générale et de zoologie de l'Université de Montréal*, n° 11, 1945, p. 9.

64. *Ibid.*, p. 7.

Il est bien certain que le bassin de La Prairie, situé au pied des rapides Lachine, avec ses eaux oxygénées et ses vastes herbiers aquatiques favorables à la fraie dans ses secteurs plus calmes, s'insère tout à fait dans cette description. De plus, le bassin constituait un arrêt privilégié pour les oiseaux migrateurs, oies et canards, qui faisaient l'objet de chasses saisonnières. Quant à la faune terrestre rencontrée actuellement, les principales espèces qui la composent se limitent au cerf de Virginie, au lièvre d'Amérique, au raton-laveur, au rat musqué et au castor⁶⁵.

Dans la perspective adoptée pour cet article, je limiterai mon examen des contextes archéologiques à ceux de la période des premières occupations de La Prairie par des colons français jusqu'au début du XVIII^e siècle. Ces contextes ont été mis au jour lors des campagnes de 2000 et 2001 sur le site BiFi-23 localisé sur l'actuelle rue Saint-Ignace dans l'arrondissement historique du Vieux-La Prairie. Ils sont liés aux événements 2, 3 et 4a définis par Isabelle Hade à la suite de la fouille de 2000, soit une première et deuxième couches contenant du matériel lié aux contacts entre Français et Amérindiens, ainsi qu'à l'incendie d'une structure de bois⁶⁶. En 2001, Hélène Côté a poursuivi la fouille de ce secteur du site pour déterminer la nature des éléments structuraux que Hade avait commencé à mettre au jour⁶⁷. Ses trouvailles forment les événements 3 et 4 de son interprétation de ces vestiges, soit la construction et l'occupation d'une simple cabane.

L'intérêt présenté par les contextes mis au jour par Hade réside dans le fait qu'on y trouve une culture matérielle qui suggère fortement la présence simultanée des Français et des Amérindiens à La Prairie, de la poterie provenant de diverses régions de France et peut-être de fabrication locale, mais aussi :

[...] des perles de verre et d'ivoire, des épingles en laiton en très grande quantité, un cône clinquant, deux lames de couteaux de traite, une lame de ciseau, une médaille religieuse représentant la piéta sur l'avvers, des pièces de monnaie dont une porte la marque « LUDOVICUS XIII DGRA FRAN ET NAVARRAE REX 1675 » [...], du silex d'importation française portant des marques de retouches, des graines de citrouilles, des os écrasés de gros mammifères et des arêtes de poissons, le tout étant très représentatif des modes alimentaires amérindiens puisqu'ils cultivaient les courges et broyaient les os pour en retirer la moelle⁶⁸.

65. ARKÉOS, *op. cit.*, p. 38.

66. ISABELLE HADE, *op. cit.*, p. 50.

67. HÉLÈNE CÔTÉ, *Paléohistoire, Moyen Âge...op. cit.*, p. 61.

68. ISABELLE HADE, *op. cit.*, p. 34-35.

Dans cette énumération, la présence d'objets servant à la traite des fourrures (perles de verre, cône clinquant, couteaux, épingles) est évidente et la médaille religieuse nous laisse percevoir la présence des missionnaires. De plus, le fait que du silex français ait été retravaillé pourrait signifier l'appropriation d'un matériau exotique par les Autochtones.

Quant à la cabane mis au jour par Côté, il s'agit d'un petit édifice semi-souterrain qu'elle décrit de la façon suivante :

Pour résumer ce qui précède, l'édifice mis au jour dans la sous-opération 2C comprenait un plancher en planches de pin, un premier mur de planches plantées en terre, deux autres murs composés d'au moins deux poteaux chacun et un foyer ouvert, le tout enfoui à 1,40 m sous la surface du sol naturel (1,70 m pour les murs) et probablement recouvert d'un toit de chaume, vu la grande rareté de clous au sein de l'assemblage.

La technique de construction utilisée pour cet édifice semble pour le moment unique au Québec, du moins en ce qui concerne les sites archéologiques euro-québécois⁶⁹.

Une recherche en archives a permis à Côté de déterminer que cette habitation aurait été utilisée de façon temporaire dès 1668 par un dénommé François Rouennais, qui était aussi propriétaire d'une terre de 50 arpents sur la rivière Saint-Jacques qu'il avait sans doute commencé à mettre en valeur⁷⁰.

La récupération systématique des macro-restes végétaux a permis l'identification de plantes comestibles indigènes et de plantes cultivées⁷¹. Les plantes comestibles indigènes sont des petits fruits qui faisaient l'objet d'une cueillette : la framboise (*Rubus idaeus*), le sureau rouge (*Sambucus pubens*), les petites poires (*Amelanchier sp.*) et le pimblin (*Viburnum sp.*). Quant aux plantes cultivées, elles comprennent : des plantes d'origine européenne, l'avoine (*Avena sativa*), le blé (*Triticum aestivum*), les pois (*Pisum sativum*), la prune (*Prunus domestica*), la jusquiame noire (*Hyoscyamus niger*), le concombre ou melon (*Cucumis*) ; et des plantes nord-américaines, la citrouille (*Cucurbita*) et le tabac (*Nicotiana rustica*)⁷². On peut donc dire que, déjà à cette époque, les colons de La Prairie de la

69. HÉLÈNE CÔTÉ, *op. cit.*, p. 37.

70. *Ibid.*, p. 43.

71. CATHERINE FORTIN, « Les macrorestes végétaux du site BiFi-23 (La Prairie, campagne de fouilles de l'été 2000) », dans *Le Vieux La Prairie, site BiFi-23 : Fouilles archéologiques de l'an 2000*, Isabelle Hade et Josianne Jacob, Québec, Célat, Université Laval, 2002, 12 p.

72. *Ibid.*, p. 3.

Magdeleine étaient engagés dans une agriculture diversifiée qui exploitait les riches sols de la plaine de Montréal et qui reflétait des échanges avec les Autochtones.

Les restes osseux des contextes associés à l'événement 2 fouillé par Hade ont fait l'objet d'une analyse zooarchéologique détaillée par Claire Saint-Germain et Michelle Courtemanche⁷³. Ce qui en ressort à prime abord, c'est la composition assez inusitée de cet assemblage osseux qui donne une grande importance alimentaire aux poissons et aux oiseaux par rapport aux mammifères. En effet, des 1 532 restes osseux identifiés mis au jour, 491 (32,1 %) appartiennent à des poissons, 495 (32,3 %) à des oiseaux, 528 (34,5 %) à des mammifères, et 18 (1,2 %) à des amphibiens. Cette importance se reflète aussi dans le nombre de taxons identifiés pour chacune de ces classes (14 pour les poissons, 12 pour les oiseaux, 5 pour les mammifères, et 2 pour les amphibiens) qui donne une plus grande diversité faunique aux poissons et aux oiseaux. En fait, si nous faisons le décompte des taxons domestiques par rapport aux taxons sauvages – en mettant de côté les petits rongeurs, comme nous l'avons fait pour les autres sites – nous arrivons à un total de 4 contre 28, un rapport D/S de 0,14 qui se compare à celui de 0,18 pour le premier habitat de l'île aux Oies et est indicatif de l'exploitation d'une niche écologique élargie. Toutefois, à La Prairie la situation est différente puisqu'on constate une absence complète de restes de gros mammifères sauvages et que c'est surtout le cochon qui aurait servi à l'alimentation carnée :

La diète carnée est majoritairement composée de viande de porc, particulièrement celle de jeunes Porcs et de chair de Colombidés [tourtes]. La chair de Phasianinés [faisans et perdrix] et dans une moindre mesure, celle de Canards, a aussi compté dans la diète. Il ne faut pas oublier le Poisson, qui a certainement constitué une grande part du régime alimentaire des occupants du site⁷⁴.

Une telle conclusion implique, puisque l'on a identifié les restes de seulement deux espèces de mammifères sauvages semi-aquatiques qui sont aussi comestibles, le castor et le rat musqué, que les activités de chasses et de pêche revêtaient une grande importance dans les stratégies de subsistances des colons. De plus, la présence de nombreuses espèces de poissons, d'oies, de canards plongeurs et barboteurs, de bécasseaux, de pluviers, d'amphibiens et de mammifères semi-aquatiques est certainement indicatrice d'une exploitation systématique des zones humides.

73. OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL, *Étude zooarchéologique des restes osseux provenant du site BiFi-23, La Prairie*, Montréal, Université de Montréal, 2001, 37 p.

74. *Ibid.*

Dans la plaine de débordement du Mississipi

Le site Cahokia Wedge est situé dans l'actuelle ville de Cahokia, Illinois sur la rive est du fleuve Mississipi, au sud-est de Saint-Louis, Missouri. Ce site constitue environ 10 % du village français du XVIII^e siècle⁷⁵. Cet établissement qui, dans ses débuts, constituait un lien entre la Nouvelle-France et les postes plus au sud le long du Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans, avait été construit en plein dans les terres basses du Mississipi, plus précisément sur la crête sableuse (*wedge*) formée par les débordements du grand fleuve dans un de ses anciens chenaux devenu le ruisseau Rigolet. On se trouve donc dans une plaine inondable avec ses sols formés d'alluvions sablonneuses et limoneuses, qui bordent les rives du Mississipi dans toute cette région. Ces sols très fertiles soutiennent une flore et une faune abondantes et diversifiées qui ont été décrites par des témoins du XVIII^e siècle : des plantes propres à l'alimentation ou à la construction comme la vigne, le mûrier, le prunier, le pacanier, le noyer, de même que des ormes et des chênes de différentes espèces ; des mammifères comme le chevreuil, le bison, le wapiti, l'ours et le lièvre ; de nombreuses espèces d'oiseaux comme le dindon sauvage, la perdrix et la poule de prairie auxquelles s'ajoutent en saison des migrateurs, le cygne, l'oie, trois espèces de canards, la sarcelle et la tourte⁷⁶. Ces richesses naturelles ont suscité l'enthousiasme du père Charlevoix, lors de son passage au Pays des Illinois en 1721 :

Non seulement la terre y est propre à porter le Froment, mais elle n'a encore rien refusé de tout ce qui est nécessaire à la nourriture de l'Homme. Le climat y est fort doux, par les trente-huit degrez trente-neuf minutes de latitude Septentrionale ; il sera fort aisé d'y multiplier les Troupeaux ; on y pourra même apprivoiser les Bœufs sauvages, dont on tireroit une grande utilité pour le commerce de la Laine et des Cuirs, et pour la nourriture des Habitans. L'air y est bon, et si on y voit quelques maladies, il ne faut les attribuer qu'à la misère, au libertinage, et peut-être un peu aux terres nouvellement remuées ; mais ce dernier inconvénient ne durera pas toujours, et le changement de climat ne sera rien pour ceux, qui y naîtront dans la suite. Enfin, on est assuré des Illinois plus qu'on ne l'est en Canada d'aucune Nation sauvage, si on en excepte les Abénaquis. Ils sont presque tous chrétiens, d'un naturel doux, et de tout temps très affectionnés aux Francois⁷⁷.

75. BONNIE L. GUMS, *Archaeology at French Colonial Cahokia*, Studies in Illinois Archaeology, n° 3, Springfield, Illinois Historic Preservation Agency, 1988, p. 3.

76. *Ibid.*, p. 10-11.

77. PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, « Journal historique d'un voyage de l'Amérique », Paris, Nyon Fils, 1744, p. 403 [dans *Histoire de la Nouvelle-France*, tome III, Montréal, Éditions du Jour, 1976].

Malgré cette description idyllique du jésuite, les terres basses du Mississipi constituaient, et constituent encore un lieu à haut risque, sujet à de terribles inondations. En fait, sur une période d'un siècle et demie, de 1785 à 1939, le Mississipi a été en crue à 48 reprises, soit en moyenne une fois tous les trois ans⁷⁸. D'ailleurs, cette contrainte environnementale était déjà connue de Charlevoix qui note, au moment de sa visite au village amérindien de Cahokia, que l'établissement vient d'être déménagé sur un terrain un peu plus haut à cause de l'érosion provoquée par les eaux du Mississipi :

Nous allâmes coucher le même jour dans un Village des Caoquias, et des Tamarouas ; ce sont deux Nations Illinoises, qui se sont réunies, et qui ne composent pas une Bourgade fort nombreuse. Elle est située sur une petite Rivière [le ruisseau Rigolet], qui vient de l'Est, et qui n'a de l'eau que dans le Printemps, de sorte qu'il nous fallut marcher une bonne demie lieuë pour gagner les Cabanes. Je fus étonné qu'on eût choisi une situation aussi incommode, ayant à choisir beaucoup mieux, mais on me répondit que le Mississipi baignoit le pied du Village, quand on le bâtit, et qu'en trois ans il avoit perdu une demie lieuë de terrain ; qu'on songeoit à chercher un autre Emplacement, ce qui n'est pas une affaire pour des Sauvages⁷⁹.

À ce moment, suite aux voyages d'exploration de Jolliet et Marquette, en 1672 et 1673, et de La Salle et Tonti, de 1679 à 1683, la mission établie par les prêtres des Missions étrangères du Séminaire de Québec est en existence depuis 1699, soit un peu plus de deux décennies. L'occupation du village par les colons d'origine européenne se fait au compte-gouttes, si bien qu'en 1734, le village « français » ne comprend que 7 ou 8 maisons et le village amérindien 130 hommes. Selon l'historien Gilles Havard, les missionnaires et les coureurs de bois canadiens auraient joué un rôle majeur dans l'établissement de ces nouveaux venus dans le Pays des Illinois :

Les missionnaires jouèrent un rôle pionnier en s'installant dans les villages indiens : la mission de la Sainte-Famille de Cahokia avait été fondée en 1699 par les prêtres des Missions étrangères, et celle de Kaskaskia en 1703 par les jésuites. C'est l'installation et la fixation de coureurs de bois canadiens près de ces missionnaires qui permit à ces villages de se développer. Ces voyageurs en effet, qui se livrent d'abord essentiellement à la traite, se convertissent progressivement à l'agriculture. Pendant, une quinzaine d'années, en marge de l'autorité royale, les deux postes prennent racine, constituant en quelque sorte les noyaux primitifs des futurs villages agricoles français⁸⁰.

78. BONNIE L. GUMS, *op. cit.*, p. 9.

79. PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *op. cit.*, p. 392.

80. GILLES HAVARD, *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 90.

En 1752, le hameau de Cahokia commence à prendre l'allure d'un petit village, si on en croit le recensement effectué cette année qui y décompte 89 personnes de race blanche, 24 de race noire et 4 Amérindiens, 33 arpents en culture, 224 têtes de bétail, 83 chevaux et mules, et 100 cochons⁸¹. Ce décompte nous donne une idée de l'occupation du village de Cahokia à la période où fut construite, vers 1760, la maison Étienne Nicole/Jean Meunier, dont une partie fut mise au jour sur le site Cahokia Wedge⁸².

La fouille du site Cahokia Wedge a été effectuée en 1986 sous la direction de Bonnie L. Gums. Son objectif principal était la découverte et l'excavation d'une habitation de la période coloniale française. Outre des éléments architecturaux significatifs de cette période, on y a mis au jour une importante culture matérielle dont l'analyse a été réalisée par une équipe multidisciplinaire, de telle sorte que nous possédons des données fiables non seulement sur les objets de céramique, de verre et de métal, mais aussi sur les restes fauniques et végétaux.

Les vestiges de l'habitation, qui n'a pas été excavée au complet, sont peu nombreux mais permettent d'en faire une reconstitution plausible⁸³. Il s'agit principalement de trois tranchées creusées à angle droit les unes par rapport aux autres. Dans ces tranchées avaient été disposés des pieux verticaux formant les murs de l'édifice. Cette technique de construction, dite « poteaux en terre », aussi utilisée dans la vallée du Saint-Laurent, était commune dans le Pays des Illinois. À cette configuration de murs, Gums a associé une surface à peu près rectangulaire de pierres calcaires qu'elle a interprétée comme étant possiblement le plancher de l'âtre de cet édifice. À partir de cet ensemble de vestiges, la longueur de la maison a pu être estimée à environ 12 m, une dimension compatible à celles qui ont été observées pour les maisons de ce type dans la région. Un autre aspect intéressant de cette découverte est qu'un plan de 1766 situe à cette exacte localisation une maison appartenant à un dénommé Étienne Nicole dont on a pu établir par des recherches en archives qu'il serait arrivé à Cahokia en 1758 et qu'il y aurait été assassiné en même temps que son épouse durant l'hiver de 1778-1779 par deux esclaves noirs. À partir de ces documents, on a pu refaire la chaîne des propriétaires de cette demeure jusqu'à la disparition de la maison dans le deuxième quart du XIX^e siècle.

81. BONNIE L. GUMS, *op. cit.*, p. 19.

82. TERRANCE J. MARTIN, « The Archeology of French Colonial Sites in the Illinois Country », Coll. « Hors série » n° 2, *Archéologiques*, 2008, p. 190.

83. BONNIE L. GUMS, *op. cit.*, p. 77-96.

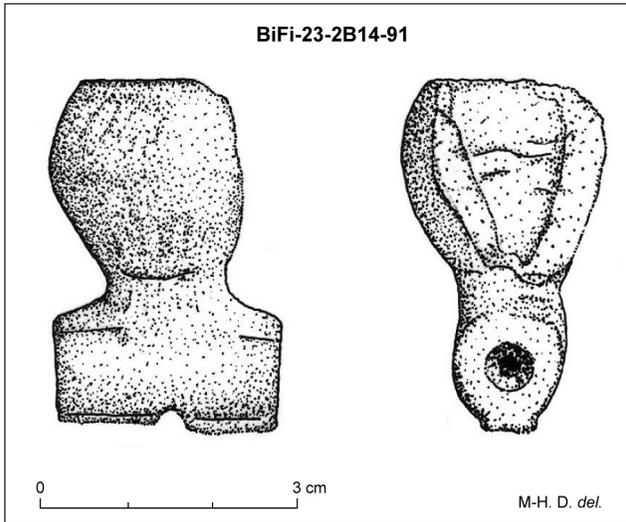
Les contextes archéologiques du Régime français du site Cahokia Wedge recèlent une riche culture matérielle, témoin du mode de vie particulier des habitants du site. L'assemblage céramique, contrairement aux autres sites étudiés, se concrétise par la prépondérance de la faïence française, cinq types bien définis, qui comprend surtout de la vaisselle de table : des assiettes, des plats et des tasses⁸⁴. Ce qui la distingue des terres cuites communes qui sont surtout représentées par des formes utilitaires non décorées comme la jatte, la jarre et la cruche. À ces faïences et terres cuites communes d'importation française, s'ajoutent quelques autres faïences, celle-là d'importations anglaise et ibérique (ou peut-être mexicaine), et quelques récipients de grès rhénan gris, de grès blanc salin d'Angleterre et de porcelaine chinoise. Il est très probable que ces objets qui témoignent d'une certaine aisance, provenaient de la Nouvelle-Orléans vers laquelle les colons du Pays des Illinois acheminaient par barque les surplus de leurs cultures acquis sur les riches terres basses limoneuses de la plaine de débordement du Mississipi.

Encore au chapitre de l'alimentation, notons la présence de quelques marmites de fonte et d'ustensiles de table, des couteaux droits et pliants et une unique fourchette, un objet absent des sites du XVII^e siècle étudiés. Aussi, pour l'entreposage d'aliments liquides et même solides ainsi que de médicaments et boissons alcooliques, un ensemble assez impressionnant de bouteilles en gros verre vert et de bouteilles en verre bleu-vert plus fin d'importation française, en tout 1 774 fragments. Encore ici, cette présence importante du verre jure avec les autres sites étudiés.

En ce qui concerne les loisirs, il est certain que le nombre de fragments de bouteilles mis au jour témoigne d'une consommation significative de boissons alcooliques. À cette consommation d'alcool se joint tout naturellement celle du tabac qui est reflétée par les nombreux fragments de pipes de terre cuite fine, de terre cuite commune rouge et de pierre mis au jour. Il est intéressant de noter que les pipes de pierre sont du type micmac, tout à fait semblables à celles mises au jour sur les sites de La Prairie et de l'île aux Oies, dans la vallée du Saint-Laurent. D'autre part, la pipe en terre cuite commune rouge nous rappelle des spécimens trouvés sur les sites de l'île aux Oies et du cap Tourmente⁸⁵. Il faut certainement y voir là une filiation identitaire et culturelle entre les habitants des deux régions.

84. JOHN A. WALTHALL, « Historic Ceramics », dans *Archaeology at French Colonial Cahokia*, Bonnie L. Gums (dir.), Springfield, Illinois Historic Preservation Agency, 1988, p. 134-158.

85. HÉLÈNE CÔTÉ, *L'archéologie de la Nouvelle Ferme*, Québec, Association des archéologues du Québec, 2005, p. 22 ; JACQUES GUIMONT, *La Petite Ferme du cap Tourmente*, Sillery, Septentrion, 1996, p. 118.



Pipe de pierre de type micmac (BiFi-12-02B14-91) mise au jour à La Prairie.
(Dessin : Marie-Hélène Daviau).

Un peu comme nous l'avons vu pour le site de La Prairie, puisque les principales activités économiques des colons du Pays des Illinois étaient l'agriculture et la traite des fourrures, il devient difficile, à partir de la simple présence de certains artefacts, de bien faire la part entre les activités économiques en tant que telles, le commerce des fourrures, les activités quotidiennes des colons et la simple présence amérindienne. Ceci d'autant plus que l'établissement de Cahokia comprend à la fois le « village français » et la mission de la Sainte-Famille des prêtres des Missions étrangères. Par exemple, les couteaux pliants et les haches, des objets fort recherchés des Amérindiens, étaient aussi utilisés par les colons pour découper les peaux et abattre des arbres. De même, les ornements de métal cuivreux, tubes et cônes clinquants, et ceux de verre, grains de rassades et perles à collier, pouvaient être portés autant par les colons que les Amérindiens. Même si on ne peut pas qualifier avec certitude ces objets de matériel de traite, il n'en reste pas moins qu'ils témoignent, tout comme l'usage des pipes de pierre, d'une réelle proximité entre les deux groupes, d'alliances et de métissage.

En ce qui concerne le travail de la matière, en plus des haches et couteaux dont nous avons déjà parlé, on a mis au jour une paire de ciseaux à couper les tissus et un ciseau à froid pour tailler la pierre de même qu'un coin de fer, une gouge et une lame de scie pour travailler le bois. Les deux têtes de pioches et la

fourche sont reliées aux activités agricoles. Et il en est ainsi des fers à cheval qui sont indicatifs de la présence de cet animal de trait dans l'établissement. Aussi, en relation avec la chasse et peut-être la protection de la maisonnée, on note la présence d'armes à feu : diverses pièces de fusil, des pierres à fusil en silex dont la majorité est sur éclat et une dizaine d'allure bifaciale probablement de fabrication amérindienne, des balles de plomb de différents calibres utilisées pour la chasse à des gibiers de tailles différentes, et des coulures de plomb qui sont des déchets du moulage sur place de ces munitions⁸⁶.

À ces traces d'activités diverses déduites par les artefacts s'en ajoutent d'autres révélées par les écofacts, ces restes liés à la faune et à la flore récupérées sur le site Cahokia Wedge. Je commence par les macro-restes végétaux dont plusieurs échantillons ont été sélectionnés dans des contextes archéologiques, soit contemporains ou plus anciens que la maison Nicolle/Meunier⁸⁷. Disons d'abord que ces restes de plantes consistent surtout en des fragments de charbon de bois, 94 % du poids des restes étudiés, et d'autres restes de plantes récupérés par élutriation. Il s'agit donc principalement d'arbres de plusieurs espèces, souvent retrouvées dans des zones humides : le murier rouge (*Morus rubra*), un bois qui résiste bien à la pourriture et qui forme la majeure partie de l'assemblage ; l'érable argenté ou rouge (*Acer saccharinum/rubrus*) ; le frêne (*Fraxinus sp.*) ; le févier (*Gleditria sp./Gymnocladus sp.*) ; et le platane (*Platanus occidentalis*). À ces taxons, s'en ajoutent quelques autres d'arbres croissant dans des environnements mieux drainés : l'orme rouge et des ulmacées (*Ulmus rubra* ; *Celtis/Ulmus spp.*) ; le noyer (*Juglans sp.*) ; le caryer (*Carya sp.*) ; et le sassafras officinal (*Sassafras albidum*). Parmi les plantes cultivées on a identifié : des fragments d'épis et de grains de maïs (*Zea mays*) appartenant à deux variétés différentes ; des grains de blé (*Triticum aestivum*) et de tabac (*Nicotiana sp.*) ; et quelques pépins de pomme (*Pyrus malus*). Il est important de noter que le maïs et le tabac sont deux plantes cultivées empruntées aux Autochtones, que le blé faisait l'objet, au Pays des Illinois, d'une culture intensive (Lopinot 1988 :242) – Charlevoix (1976, III :403) voyant dans cette région le potentiel de devenir « le grenier de la Louisiane », et que la culture d'un arbre fruitier, le pommier, était aussi pratiquée par les Acadiens de la baie Française.

86. F. TERRY NORRIS, « Weapons », dans *Archaeology at French Colonial Cahokia*, Bonnie L. Gums (dir.), Springfield, Illinois Historic Preservation Agency, 1988, p. 205-212.

87. BONNIE L. GUMS, *op. cit.*, p. 91 ; NEAL H. LOPINOT, « Chapter 6 : Botanical Remains from the Cahokia Wedge Site », dans *Archaeology at French Colonial Cahokia*, Bonnie L. Gums (dir.), *op. cit.* p. 234-243.

Les restes fauniques mis au jour sont au nombre de 404, représentant 21 taxons sauvages et domestiques⁸⁸. Les mammifères sont de taille grosse et moyenne, fournissant la majeure partie de la biomasse, donc de la nourriture carnée, de l'assemblage : le chevreuil (*Odocoileus virginianus*), le bison (*Bison bison*), le bœuf (*Bos taurus*), le cochon (*Sus scrofa*), l'ours (*Ursus americanus*), le chien (*Canis domesticus*), le loup (*Canis lupus*) et le castor (*Castor canadensis*). Les oiseaux, si on excepte le poulet domestique (*Gallus gallus*), sont aussi de bonne taille : le cygne trompette (*Cygnus buccinator*), la grue du Canada (*Grus canadensis*), le dindon sauvage (*Meleagris gallapavo*) et l'outarde (*Branta canadensis*). Les amphibiens et les reptiles sont représentés par le crapaud (*Bufo sp.*) et trois espèces de tortues (*Chelydra serpentina*, *Chrysemys picta* et *Trachemys scripta*). Quant aux poissons, on n'en a identifié que deux taxons, encore ici des animaux de grande taille : la barbue (*Ictalurus furcatus*) et le buffalo (*Ictiobus sp.*). L'assemblage est complété par des fragments de moules d'eau douce non identifiés de la classe de pélécy-podes.

Dans son article le plus récent, Terry Martin (2008) a repris ses données compilées en 1988 pour comparer le pourcentage de la biomasse fournie par les animaux domestiques et sauvages sur le site de la maison Nicolle/Meunier⁸⁹. Chez les mammifères domestiques, le bœuf domine nettement avec 90 % et seulement 10 % pour le cochon. Il en est de même pour le chevreuil chez les gros mammifères sauvages qui domine avec 85 % sur l'ours (10 %) et le bison (5 %). De plus, lorsque Martin compare les mammifères domestiques aux gros mammifères sauvages, ces derniers fournissent 48 % de la biomasse et les mammifères domestiques 45 %. Si on ajoute aux 48 % fourni par les gros mammifères sauvages, les 7 % de la biomasse fournie par les autres taxons sauvages (reptiles, amphibiens, oiseaux, poissons, pélécy-podes) on arrive à un total de 55 %, donc une prépondérance assez marquée des viandes sauvages. Cette prépondérance est aussi révélée par le calcul du simple rapport taxons domestiques/taxons sauvages qui est égal à 4/16 ou 0,25 et à 5/16 ou 0,31, si on ajoute à l'assemblage le cheval, dont on n'a pas retrouvé de restes osseux sur le site mais dont la présence est attestée par les fers et les pièces de harnais qui y ont été mis au jour. Ce rapport est intéressant en ce qu'il se compare à celui de 0,33 calculé à partir des restes fauniques de l'occupation de la Nouvelle-Ferme de l'île aux Oies par les seigneurs Pierre et

88. TERRANCE J. MARTIN, « Chapter 5 : Animal Remains from the Cahokia Wedge Site », dans *Archaeology at French Colonial Cahokia, op. cit.*, p. 221-234 ; TERRANCE J. MARTIN, « The Archaeology of French Colonial Sites... », *loc.cit.* p. 185-204.

89. *Ibid.*, p. 193-197.

Geneviève Bécart de Granville de ca1720 à ca1760, donc à une époque comparable. Cependant, à la différence du site de Cahokia Wedge, ce sont les viandes domestiques qui dominent à la Nouvelle-Ferme avec 93 % de l'estimé de la masse consommable provenant des animaux domestiques⁹⁰. Aussi, à Cahokia le nombre de taxons sauvages identifiés diffère significativement des deux sites étudiés de la vallée du Saint-Laurent, soit 16 pour les contextes de la maison Nicolle/Meunier et 22 et 28 pour les sites du Rocher de la Chapelle et de La Prairie. La sous représentation à Cahokia de la sauvagine et des poissons pourtant prolifiques dans la vallée du Mississipi a déjà été notée par Martin⁹¹. Mais paradoxalement cette sous représentation n'empêche pas qu'une grande partie de l'alimentation carnée des colons de Cahokia repose sur la riche faune de cette région des terres basses du Mississipi :

L'image qui en ressort en est une dans laquelle les familles françaises vivant en dehors d'établissements français importants (ex. Kaskaskia ou fort de Chartres) étaient plus autosuffisantes en ce qui concerne l'acquisition de vivres. Même quand on élevait des animaux domestiques, la richesse faunique des terres basses du Mississipi était en apparence perçue comme trop abondante pour qu'on l'ignore. Le modèle d'exploitation de la faune que l'on adopta semble avoir copié celui appliqué par les groupes autochtones locaux en y ajoutant le bétail, les cochons et volailles en complément. De plus, les colons français exploitèrent certaines ressources plus intensément que les Amérindiens locaux ; par exemple, la grosse barbue (*Ictalurus furcatus*) du chenal principal du fleuve et la grue du Canada (*Grus canadensis*) des prairies humides⁹².

La situation décrite par Martin revient à dire que l'on a affaire ici à une stratégie de subsistance spécialisée qui cible les gros mammifères, à la fois sauvages et domestiques, de même que quelques espèces d'oiseaux et de poissons de relativement grandes tailles, de façon à obtenir une masse optimale de viande, sans avoir à disperser ses énergies à la poursuite d'un grand nombre d'espèces. En effet, comme nous le démontrent les analyses des restes végétaux et des artefacts, les colons de Cahokia n'étaient pas des chasseurs, mais bien des agriculteurs relativement à l'aise qui pratiquaient une agriculture de marché.

* * *

Maintenant, si nous tentons d'avoir une vue d'ensemble de l'occupation de ces quatre zones humides, l'évidence est qu'il s'agit d'environnements à risque,

90. HÉLÈNE CÔTÉ, *L'archéologie de la Nouvelle Ferme*, op. cit., p. 142.

91. TERRANCE J. MARTIN, « Animal Remains from... », loc. cit., p. 230.

92. *Ibid.*, p. 233-234.

mais des risques qui sont compensés par des sols très riches propres à l'agriculture et surtout l'existence de prairies naturelles qui n'ont pas besoin d'être défrichées. De plus, situés à la frontière de la terre et de l'eau, ces milieux peuvent soutenir une faune abondante, à portée de la main. Ces qualités sont d'une importance notable pour le processus de colonisation, principalement les premiers établissements.

Cependant, les risques posés par les grandes marées ou les crues saisonnières des rivières ont exigé certaines adaptations de la part des nouveaux venus européens. C'est ainsi que, comme on le faisait en Europe et comme l'avaient fait avant eux les Amérindiens, ils se sont installés sur de faibles élévations qui leur permettaient tout de même de demeurer en plein dans la zone humide ou sur ses marges rapprochées : les « îles » du marais acadien, l'affleurement rocheux et la basse terrasse de l'île aux Oies, la micro-terrasse sablonneuse de La Prairie et la levée naturelle de la plaine de débordement du Mississipi à Cahokia.

Les habitations qu'on y construit se caractérisent par l'utilisation de matériaux locaux pris à proximité : la pierre, le bois, l'argile et le chaume. Deux de ces maisons, celles des marais de Belle-Isle et de l'île aux Oies, sont des transpositions à peu près identiques à un modèle français, la bourrine du marais poitevin. Les deux autres demeures, par contre, sont de constructions différentes : celle de La Prairie est une simple cabane semi-souterraine, comme on en trouvait au Moyen Âge ; et celle de Cahokia, qui n'a pas été complètement fouillée, était construite selon la technique des poteaux en terre. Les dimensions de ces demeures peuvent aussi varier en raison des circonstances entourant leur construction. Ainsi, la petitesse de la cabane de La Prairie et de la bourrine de l'île aux Oies s'explique par le fait qu'il s'agit de tout premiers établissements, alors que la spaciosité, tout de même relative, des maisons de Belle-Isle et de Cahokia, trouve sa raison d'être dans le fait qu'il s'agit de demeures de cultivateurs à l'aise qui pratiquaient une agriculture de marché. Les circonstances historiques ont aussi pu avoir une influence sur les schèmes de ces établissements de colonisation. Par exemple, les demeures de l'île aux Oies et de La Prairie, construites à un moment où la menace iroquoise planait très fort sur la vallée du Saint-Laurent, se trouvent à l'intérieur d'enclos palissadés servant de refuge, alors que les schèmes d'établissement des occupations de Belle-Isle et de Cahokia semblent ouverts sur leur environnement immédiat. J'avance toutefois cette idée avec prudence, puisque ces sites n'ont pas été fouillés avec nécessairement en tête l'idée d'une reconstitution des schèmes d'établissements.

Mais, en plus de ces éléments architecturaux, ce sont les artefacts et les écofacts mis au jour qui nous parlent le mieux de cette occupation des zones

humides. Si l'origine française des habitants des quatre sites est très bien reflétée par les poteries céramiques d'importation française, les terres cuites communes glaçurées et les faïences de divers types, l'ensemble de l'assemblage d'artéfacts nous renseigne de façon encore plus spécifique sur leurs relations commerciales, leur qualité de vie, l'exploitation de l'environnement, et même l'expression de leur identité.

Nous l'avons vu, la maison de Guillaume Blanchard au marais de Belle-Isle recelait toute une panoplie de céramiques de Nouvelle-Angleterre, d'Angleterre, de France, d'Espagne et d'Allemagne qui trouve son explication dans des relations commerciales avec les marchands de Boston rendues possibles par la production de surplus agricoles. Au Pays des Illinois dans la maison Nicolle/Meunier, on retrouve une situation semblable où une quantité inusitée de faïence décorée de divers types et de céramiques anglaises, allemandes et ibériques implique des relations commerciales, cette fois-ci avec la Nouvelle-Orléans. De même, la présence d'objets de traite sur les sites de La Prairie et de Cahokia serait probablement une indication plausible de commerce des fourrures, d'autant plus que ces deux localités étaient des lieux de missions avec des villages amérindiens établis à proximité.

En ce qui concerne les deux sites où l'on pratiquait une agriculture de marché, Belle-Isle et Cahokia, on y voit une culture matérielle reflétant une meilleure qualité de vie. Les maisons sont plus spacieuses et équipées de fenêtres garnies de carreaux de verre. La poterie est importée de différents pays, souvent décorée, et comprend des assiettes dans lesquelles étaient servies des portions individuelles. Cependant, à la défense des sites de La Prairie et de l'île aux Oies, il faut dire qu'il s'agit de premiers habitats, donc d'établissements qui n'avaient pas encore atteint leur plein rendement.

Par ailleurs, l'exploitation de l'environnement s'exprime à travers toute une panoplie d'outils et d'instruments : haches, coin, gouge et scie pour travailler le bois ; pioches pour travailler la terre ; faux et faucille pour récolter le foin et les céréales ; hameçon et pointes de dard pour la pêche ; fusils et munitions pour la chasse ; couteaux à pointe rabattue pour habiller les carcasses d'animaux. Tous ces objets trouvent leurs répondants dans les écofacts, ces différentes composantes de l'environnement utilisées par les habitants des sites étudiés.

Les écofacts peuvent être classés en deux grandes catégories, les restes végétaux et fauniques. En ce qui concerne les restes végétaux, la comparaison entre les différents sites est difficile puisqu'ils n'ont pas été recueillis de la même façon et que leur conservation diffère d'un site à l'autre. Par exemple, le contexte du site de l'île aux Oies n'a révélé la présence que de deux plantes cultivées, le blé

(*Triticum aestivum*) et la jusquiame (*Hyoscyamus niger*) et de quelques petits fruits qui auraient pu faire l'objet de cueillette, l'aubépine (*Crataegus sp.*), le sureau blanc (*Sambucus canadensis*) et le sureau rouge (*Sambucus pubens*)⁹³. À Belle-Isle, il semble bien que Christianson n'ait pas recueilli les restes végétaux en 1984 de façon systématique, une opération qui a été reprise par Lavoie, lors de ses fouilles récentes sur d'autres sites du marais, où on a mis au jour des restes de deux plantes cultivées, le blé et le chou (*Brassica oleracea*), de même que ceux d'arbustes à petits fruits, l'amélanchier (*Amelanchier sp.*) et le framboisier (*Rubus idaeus*)⁹⁴. D'autre part, dans les sites de La Prairie et de Cahokia Wedge on a identifié, comme dans les deux sites précédents, des plantes comestibles indigènes et des plantes cultivées européennes – des céréales, des fruits et de légumes –, mais aussi des plantes cultivées amérindiennes, le maïs, le tabac et la citrouille. Ces emprunts ne sont pas surprenants, puisque les deux sites sont à proximité de villages amérindiens dont la population était plus nombreuse. De plus, à Cahokia, le seul site où l'on a procédé à une analyse des charbons de bois, on a pu dresser une liste des arbres exploités, soit pour le chauffage, la cuisson des aliments où la construction.

Les analyses fauniques sont plus cohérentes d'un site à l'autre et invitent à la comparaison entre les différents sites. Bien sûr, les prairies humides qui caractérisent ces sites se prêtent à l'élevage. Dans les quatre sites, on trouve du bœuf et du cochon et, dans certains, du mouton et même du cheval. Le poulet et les chiens sont les autres animaux domestiques. Cependant, c'est l'exploitation des espèces sauvages qui se montre la plus révélatrice des adaptations spécifiques à ces différentes zones humides. À Belle-Isle, il semblerait bien que les stratégies de subsistance aient été à peu près entièrement centrées sur l'exploitation du marais endigué et de l'élevage qu'on y fait. Ce qui n'est pas le cas pour les colons de l'île aux Oies qui, en plus du bœuf, du cochon et du mouton, profitent de l'abondance des espèces migratrices de l'estuaire moyen, oiseaux et poissons, et même au-delà du marais d'eau saumâtre chassent le phoque sur les battures et l'orignal dans la forêt de la rive sud du fleuve. Par contre, à La Prairie c'est le porc qui est la viande la plus consommée et on ne chasse pas les gros mammifères. De plus, des 28 taxons sauvages identifiés à La Prairie, 14 sont des poissons, 6 des oiseaux aquatiques, 1 amphibien (grenouille) et 2 mammifères semi-aquatiques (castor et rat musqué). Comme les colons de l'île aux Oies, quoique d'une manière différente,

93. CATHERINE FORTIN, *Analyse des macrorestes végétaux des sites de la Nouvelle Ferme (site CgEo-1) et du Rocher de la Chapelle (site CgEo-2) de l'île aux Oies*, Manuscrit, Québec, 2000, 30 p.

94. MARC LAVOIE, « Un nouveau regard... », *loc. cit.*, p. 90.

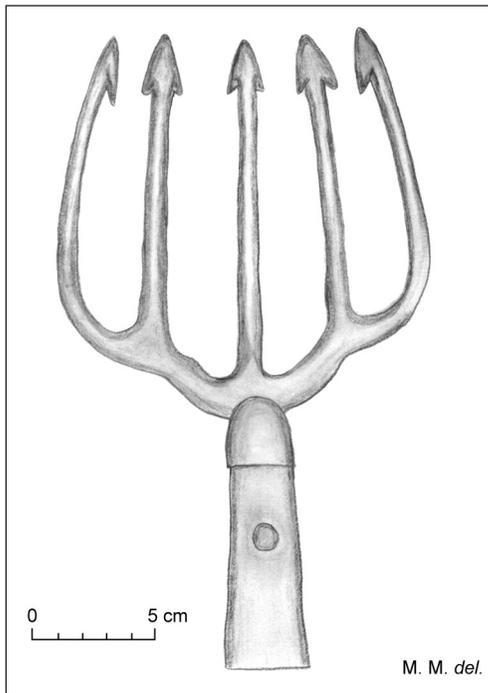
ceux de La Prairie supplémentent leur régime carné en exploitant les ressources qui leur sont fournies par la conjoncture favorable des terres basses et des eaux du fleuve. Avec ces résultats, on aurait pu penser que les colons de Cahokia, originairement des Canadiens, auraient utilisé une stratégie semblable. On y fait bien l'élevage de gros mammifères, le bœuf étant le plus important suivi de loin par le cochon, mais à la différence des trois autres sites, c'est la chasse aux gros mammifères, principalement celle du chevreuil et du bison, à laquelle s'ajoutent la pêche et la chasse de quelques espèces de poissons et d'oiseaux de grandes tailles, qui fournit la part la plus importante de l'alimentation carnée.

À quoi seraient donc dues ces différences entre les quatre sites ? L'explication qui me vient spontanément à l'esprit est qu'elles trouvent leurs sources dans la diversité des zones humides particulières à chacun de ces sites. On peut sans doute attribuer un certain poids à ce facteur. Mais au-delà des possibilités offertes par ces environnements, plusieurs autres facteurs peuvent être considérés. Ainsi, dans le cas des Acadiens où la coopération exigée par la construction et l'entretien des systèmes de digues exigeait un tissu social très serré, concentré sur le contrôle et l'exploitation du marais, on peut comprendre assez facilement le peu de place faite aux activités de chasse et de pêche. Par contre, la production de surplus, l'agriculture de marché pratiquée par ces derniers, rendait possible une certaine aisance et l'acquisition de biens à partir desquels ils exprimaient leur statut social en même temps que leur singularité. Une situation analogue existait aussi chez les agriculteurs de Cahokia, marquée par un souci du paraître qui se manifestait principalement à travers des faïences décorées acquises à la Nouvelle-Orléans.

À ces facteurs, s'ajoute la proximité de l'univers amérindien par rapport au milieu de vie de ces colons. Chez les Acadiens de la baie Française, dont l'ennemi le plus menaçant était la Nouvelle-Angleterre, la présence amérindienne transparaît peu à travers les assemblages archéologiques, et paradoxalement les éléments qui spécifient le plus ces assemblages sont des poteries et pipes de céramique acquises des marchands de Boston. Par contre, dans la vallée du Saint-Laurent et le Pays des Illinois, cette proximité des univers amérindiens s'exprime archéologiquement de façon beaucoup plus explicite à travers la présence d'objets de traite. Et Martin pense que, à Cahokia, la prépondérance des viandes sauvages qu'il a notée serait due à l'implication des colons dans le commerce des fourrures ou à la simple présence des Amérindiens à la mission de la Sainte-Famille⁹⁵. À ce compte, on pourrait avancer une explication du même ordre pour les habitants de La Prairie et, dans une moindre mesure, ceux de l'île aux Oies. L'influence

95. TERRANCE J. MARTIN, « The Archaeology of French Colonial Sites... », *loc.cit.*, p. 196.

amérindienne y est indéniable et elle est marquée, dans les assemblages archéologiques, par ces pipes de pierre de type micmac que les colons fumaient et se fabriquaient eux-mêmes, devenues qu'elles étaient, selon la thèse d'Hélène Côté, un important marqueur identitaire des Canadiens⁹⁶. Dans la perspective identitaire explorée par Côté, l'ingestion de viandes sauvages serait une autre façon des colons canadiens de La Prairie et de l'île aux Oies d'exprimer leur singularité, leur rapprochement de l'univers amérindien, par rapport à l'élite de la colonie plus proche de la mère-patrie. Et dans le cas de Cahokia où les viandes sauvages ne complètent plus le régime d'alimentation carnée, mais en sont la base, on aurait simplement affaire à une surdétermination du même processus identitaire, puisque les surplus que les colons produisaient par l'agriculture et l'élevage ne les obligeaient pas à avoir recours à une telle stratégie de subsistance. Fondamentalement, on ingère la partie non domestiquée de son environnement pour mieux se l'assimiler et affirmer sa différence.



Dard à cinq pointes utilisé par Cyrille Moussette pour la pêche sur le Saint-Laurent.

96. HÉLÈNE CÔTÉ, *op. cit.*, p. 163-166.

Et, pour revenir aux propos développés au début de cet article, je m'aperçois que ce pourrait bien être cette disposition identitaire qui s'est développée dans ma relation première et très forte avec le plat pays des terres basses de la vallée du Saint-Laurent. Je me souviens de cette journée de printemps où les eaux du fleuve et de la « Petite rivière » étaient encore hautes. Partis à la pêche à la barbotte, mon ami Gilles et moi – nous devions bien avoir onze ou douze ans – avions découvert que de grands brochets remontaient jusque dans les fossés, sans doute pour y frayer. Rendus dans ces canaux exigus et peu profonds, ces grands poissons devenaient tout à fait vulnérables. Pour les capturer, il nous fallait nécessairement un « dard ». Et je courus tout le chemin jusque chez mon grand-père Cyrille pour aller en emprunter un, dont il se servait pour faire la pêche à l'esturgeon au fanal, la nuit sur le fleuve. Je me vois encore à bout de souffle, retournant à la course vers la Petite rivière, à la main le long manche de frêne du dard à cinq pointes en fer forgé. Maintenant, je réalise bien que, dans toute l'excitation de cette mémorable journée, je m'immergeais dans le même processus de rencontre avec ce milieu humide mille fois répété par mes ancêtres.

Marcel Morissette